

Les matières dures animales (os, bois de cerf et ivoire) dans la vallée del'Hérault: production et consommation

Michel Feugère, Philippe Prévot

▶ To cite this version:

Michel Feugère, Philippe Prévot. Les matières dures animales (os, bois de cerf et ivoire) dans la vallée del'Hérault: production et consommation. Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine: un artisanat en marge?, Dec 2005, Chauvigny (Vienne), France. pp.231-268. halshs-00265987

HAL Id: halshs-00265987 https://shs.hal.science/halshs-00265987

Submitted on 20 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les matières dures animales (os, bois de cerf et ivoire) dans la vallée de l'Hérault : production et consommation

Michel FEUGÈRE (1), Philippe PRÉVOT (2)

Histoire de la recherche

La vallée de l'Hérault, zone de transition entre le Languedoc occidental et le Languedoc oriental, est définie par la sortie du fleuve éponyme du massif calcaire qu'il entaille jusqu'au sud de Saint-Guilhem-le-Désert. Entrant à ce moment dans le bassin de Gignac, l'Hérault traverse à partir de là des plaines fertiles et se fraie un chemin jusqu'à la mer en évitant, à l'Est, le massif de Villeveyrac et ses avancées miocènes occidentales. Du "Pont du Diable" jusqu'à l'Agatahais, il traverse un paysage de basses collines, puis de terrasses fluviatiles, qui ont attiré l'occupation humaine

depuis le Paléolithique (bifaces acheuléens et station de plein air du Paléo.-Moyen des Cours, à Plaissan).

L'archéologie contemporaine a commencé dans les années 70 et 80, d'abord par des prospections de surface, bientôt suivies de fouilles préventives, initiées à la faveur de grands travaux d'aménagement (Gazoduc Artère du Midi; A75). Les découvertes de petits objets en os n'ont été que sporadiques dans la vallée de l'Hérault tant que les recherches de terrain se sont limitées à des prospections de surface (par exemple : Béal 1986; Depeyrot *et al.* 1986). Ce n'est qu'avec les premières fouilles que les quantités disponibles sont devenues significatives. Nous disposons à ce jour de 161 objets, étudiés ici et provenant des gisements suivants (fig. 1).

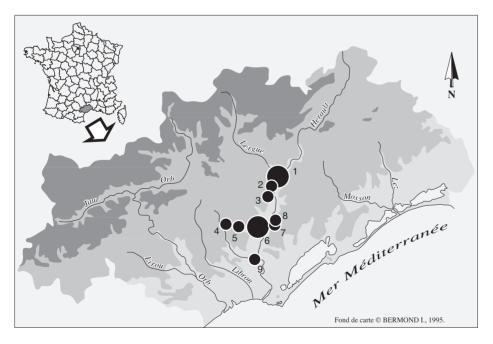


Fig. 1 – Localisation des sites de la vallée de l'Hérault ayant livré des objets de tabletterie :

- 1. Clermont-l'Hérault;
- 2. Aspiran ; 3. Paulhan ;
- 4. Pouzolles ; 5. Alignan-du-
- Vent; 6. Pézenas; 7. Aumes; 8. Montagnac; 9. Saint-Thibéry.

⁽¹⁾ Chargé de Recherche au CNRS, Directeur de l'Équipe TPC, UMR 5140, Lattes ; michel.feugere@orange.fr

⁽²⁾ Doctorant rattaché à l'UMR 6222, IRAA du CNRS, 5 rue Château de l'Horloge, F-13094 Aix-en-Provence ; chercheur associé à l'équipe TPC, UMR 5140 du CNRS, 390 Av. de Pérols, F-34970 Lattes ; philippeprevot@hotmail.com.

Alignan-du-Vent, Le Valat: 2 objets

Établissement rural mis en place dans la deuxième moitié du IVe s. et occupé jusqu'à la fin du VIe s. de notre ère (Mauné 1998, 300).

Aspiran, Soumaltre: 3 objets

Situé en bordure de la voie nord-sud établie sur la rive droite de l'Hérault, cet établissement rural rassemble deux établissements à vocation économique, une auberge et un atelier de potiers et une nécropole sans doute utilisée par quelques communautés rurales des environs (Thernot *et al.* 2004).

Aumes, oppidum: 2 objets

Important habitat de hauteur occupé à partir du VIe s. avant notre ère. L'occupation se réduit à la fin de la période républicaine et seuls quelques secteurs semblent encore fréquentés au Ier s. ap. J.-C.

Clermont-l'Hérault, La Madeleine: 8 objets

Les fouilles effectuées en 2003-2004 sur cet habitat de 2 à 3 ha ont dégagé plusieurs unités d'habitat formant un hameau assez lâche, avec des habitats associés à des installations agricoles, le tout occupé jusqu'au IIe s. ou IVe s. de notre ère selon les secteurs (Bergeret, Pomarèdes 2004; Rascalou 2006).

Clermont-l'Hérault, Peyre-Plantade: 33 objets

Agglomération secondaire d'origine ancienne, occupée du IIe s. avant notre ère jusqu'au courant du IIIe s., et dont toute la bordure orientale a pu être fouillée dans le cadre des travaux préventifs à la construction de l'A75 (Schneider, Rascalou 2002; Rascalou 2006).

Montagnac, Lieussac: 14 objets

Établissement rural exploré sur une surface réduite (250 m²) de la *pars rustica*. Les niveaux étudiés sont du Haut-Empire, avec un important ensemble des années 230-250 ap. J.-C. (Mauné *et al.* 2006). Le site a connu une réoccupation ponctuelle au début du VIe s. ap. J.-C (Mauné 1998, 387-393; Mauné, Feugère 1999).

Paulhan, Vareilles: 15 objets

Importante *villa* dont toute la *pars rustica* et les thermes de la *pars urbana* ont été fouillés en 1999 et 2001. L'occupation, qui commence au début du Ier s. av. notre ère, s'étend jusqu'aux années 220 ap. J.-C. (Mauné *et al.* 2005). Une réoccupation tardo-antique et médiévale se développe, ensuite, sur la colline voisine de l'Ermitage.

Pézenas, L'Auribelle-Basse: 78 objets

Site probable d'une agglomération secondaire, explorée dans un secteur périphérique où ont été repérées plusieurs activités économiques : bassins, moulins, forge, travail de l'os (Christol, Mauné 2003 ; Mauné 1998, 490-492 ; Mauné *et al.* 2004).

Pouzolles, Saint-Martin S-O: 5 objets

Important établissement antique, d'origine tardorépublicaine dont le développement principal se situe aux IV-VIe s. ap. J.-C.

Saint-Thibéry, Saint-Martin-le-Haut: 1 objet

Important établissement agricole antique, couvrant env. 2 ha pour une occupation datée du IIe s. av. au IIe s. ap. J.-C. (Lugand, Bermond 2001, 359).

À ces séries locales s'ajoutent deux ensembles que nous n'avons pas souhaité, pour des raisons diverses, inclure dans notre travail. Il s'agit, d'une part, des centaines de placages et de fragments d'os travaillé provenant d'une riche sépulture à incinération du site de Peyre-Plantade, à Clermont-l'Hérault. Ce mobilier, représentant le placage d'un lit en bois déposé sur le bûcher funéraire, est actuellement en cours d'étude par l'un de nous (P.P.). Nous avons, d'autre part, préféré exclure de notre enquête les centaines de rebuts de taille et les quelques ébauches des fouilles de l'Auribelle-Basse, à Pézenas, dont l'étude est par ailleurs en cours, en collaboration avec Vianney Forest. Bien que les ébauches soient fréquemment comptabilisées avec les objets finis dans les catalogues de tabletterie antique, il nous a semblé préférable de nous en tenir ici aux objets achevés. Les rapprochements nécessaires entre les productions de cet atelier et notre mobilier seront naturellement indiqués ci-dessous, en temps voulu.

Matière première et ateliers

Sur un total de 161 objets identifiés, 154 d'entre eux sont en os, 4 en bois de cerf et 3 en ivoire. Il convient alors, et à partir de ces observations, de s'interroger, d'une part, sur l'origine de ces objets, et d'autre part, sur la question des ateliers locaux. Existet-il, pour cette production locale, des caractéristiques permettant de repérer ces produits au sein de notre collection?

L'os

À l'époque romaine, les traitements de surface et la finition des objets manufacturés ne permettent guère de se rendre compte de l'origine biologique des organes osseux ; la détermination des espèces sollicitées n'est possible, de manière indirecte, que dans le cas où on trouve des rebuts de fabrication. À l'occasion de son étude des objets en os travaillé d'Augst, S. Deschler-Erb a cependant utilisé une méthode de détermination au microscope à contraste de phases, qui ouvre une piste prometteuse (Deschler-Erb 1998, 27-30) ; elle ne

semble pas cependant, à ce jour, avoir été tentée sur un autre site.

Parmi les quelques ébauches en os identifiées au sein de notre matériel, nous n'avons retenu qu'un élément de charnière peut-être inachevé du site de Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault (n° 45). Nous avons en revanche écarté un cylindre tourné et non percé (3) provenant de la même agglomération, ainsi qu'une ébauche de baguette de l'établissement rural de Lieussac à Montagnac (4). La série la plus abondante, soit le mobilier appartenant aux phases de production bien documentées sur le site de l'Auribelle-Basse, à Pézenas, sera publiée ailleurs ; nous avons également éliminé les objets qui avaient pu être considérés, dans un premier temps, comme des ébauches, mais qui se sont avérés, par la suite, être des déchets de consommation.

La découverte des rebuts de fabrication et d'ébauches en os paraît sigificative, durant la période romaine, d'un travail local des matières osseuses animales. Les déchets d'artisanat de l'os issus de fosses du site de l'Auribelle-Basse à Pézenas peuvent être mis en rapport avec l'activité artisanale du site et sans doute une partie des objets de notre catalogue. L'étude en cours de 130 déchets du travail de l'os découverts dans l'US 1347 de ce site permet d'attester l'existence d'au moins deux chaînes opératoires. La première et principale, destinée à produire des baguettes épannelées longitudinalement à partir de métapodes d'équidés, débouchait probablement sur la production d'aiguilles; la seconde, sur une fabrication de jetons à partir de tibias d'équidés. La première chaîne opératoire peut être rapprochée du nombre important d'aiguilles retrouvées sur l'ensemble de la fouille et donc d'une activité marquante pour l'économie du site. L'artisanat de l'os, probablement inséré dans une chaîne de production artisanale, semble avoir fourni des aiguilles et donc alimenté une activité de couture.

De quelle manière s'effectue l'approvisionnement en matière première des producteurs d'objets en os ? Utilisent-ils un matériau mis à leur disposition par les rebuts d'une autre activité, par exemple la boucherie, comme on l'a souvent suggéré ? Ou recherchent-ils spécifiquement les matières premières les plus adaptées à leur production ? En contexte urbain, où la consommation de viande apporte en ville des quantités importantes de matière première, la question ne se pose généralement pas : ce sont les bovins qui sont les plus consommés et qui fournissent l'essentiel de la production d'objets en os.

Dans le cas de Pézenas, qui est sans doute une petite agglomération secondaire, le choix d'ossements d'équidés pose question : dans l'US 1347, 74 % des rebuts artisanaux ont été identifiés archéozoologiquement comme provenant d'équidés, 21 % de cerfs et 5 % de bovins. Cette répartition, tout à fait atypique par rapport à la documentation des grandes villes de Gaule romaine (par exemple Augst : Deschler-Erb 1998, fig. 124), peut s'expliquer par la conjonction de deux facteurs :

. d'une part, la qualité reconnue des os de ruminants coureurs (équidés, cervidés ...) par rapport aux bovins, par exemple. Comme le bois de cerf, les premiers ont une dureté et une élasticité supérieures aux seconds (observations confirmées par l'expérience des professionnels des abattoirs actuels);

. d'autre part, la possible fréquence sur le site, en raison d'une fonction particulière, de nombreux chevaux.

On notera à ce sujet que la production d'aiguilles, qui est la mieux attestée à l'Auribelle-Basse, concerne des outils qui sont sans doute, parmi les catégories d'objets produits en os à l'époque romaine, ceux qui doivent résister aux plus fortes tensions. Le choix d'organes osseux d'équidés est donc, dans ce cas, parfaitement adapté aux contraintes de la production.

Notons cependant que la présence, sur ce même site, d'une charnière fabriquée dans un humérus d'équidé (n° 42) va dans le sens d'une influence prépondérante de la disponibilité de la matière première sur un choix réel : pour autant que l'on puisse le savoir, les charnières sont généralement fabriquées à partir d'organes osseux de bovins, plus particulièrement de métapodes et non d'humérus (Prévot 2006, 100-104). Mais le caractère irrégulier de cet objet en fait un élément très difficile à monter dans une charnière composite ; l'orifice du tenon est également d'un diamètre atypique, bien supérieur à la normale : il pourrait donc s'agir d'un essai local, effectué par un artisan occasionnel sur un organe mal sélectionné, plutôt que d'un véritable produit de série.

⁽³⁾ Élément de charnière en os ; US 11001 HS (2006), Haut-Empire ; L. 19 - 21 ; Ø 19 ; élément tourné comportant deux faces sciées ; l'une d'elle dans un plan oblique par rapport à l'axe de la diaphyse. Près de cette extrémité, un trait de scie (l. 0,9 ; L. 6) pourrait correspondre à une tentative de rectification de cette extrémité. Cet élément de charnière est notablement plus étroit que les éléments connus dans cette catégorie. (4) Ébauche de baguette en os ; US 5051 ; MPM, inv. 994.41.1 ; L. 69 (métacarpe de bovin gauche, extrémité proximale, angle latéral) ; elle a été débitée longitudinalement, puis taillée en facettes.

L'ébauche du site rural de Lieussac à Montagnac est une baguette issue d'un métacarpe de bovin. Si cet élément isolé ne peut pas faire l'objet d'un commentaire poussé, le fait qu'il s'agisse de bovin montre que l'accès aux organes osseux de cette espèce n'est pas réservé aux grandes villes, bien que la quasi-totalité des bêtes consommées dans le monde romain, issues de la campagne, soient conduites en ville pour y être abattues. Il est probable qu'il s'agit, ici, de bêtes abattues et consommées localement dont on a récupéré les organes osseux.

Dans la vallée de l'Hérault, si la production locale de certains objets en os est incontestable, il semble qu'une part importante du mobilier ait directement été importée de la ville. C'est sans doute le cas, notamment, des objets associés à des pièces complexes, comme les charnières de meubles. La production d'objets liés à des modes de vie urbains, comme la pratique du jeu ou du comptage (pion et jetons), n'est cependant pas absente de nos petites agglomérations, comme le prouve la production de certains types de pions à Pézenas. Pour le reste, on observe que les types sont identiques et de même finition que ceux trouvés en contexte urbain. Il semble alors que l'on puisse caractériser la production de l'os, dans la vallée de l'Hérault, comme une activité liée aux besoins de la vie quotidienne et, parfois, organisée en synergie avec d'autres artisanats.

L'ivoire

Seuls trois objets antiques en ivoire ont été découverts dans la vallée de l'Hérault. Ils ont pour point commun d'avoir été trouvés dans des établissements ruraux et non dans les agglomérations. Il s'agit du placage à relief n° 31, provenant du site du Valat à Alignan-du-Vent ; du manche n° 74 et d'un autre objet en ivoire n° 161 du site de Soumaltre à Aspiran.

La nature de ce dernier objet n'a pas pu être déterminée à partir des seuls fragments conservés. La description d'une "feuille", en contexte funéraire, laisse ouvertes plusieurs possibilités : il peut s'agir d'un reste de tablette de cire, comme on en a recueilli en ivoire à Aquilée (Božič, Feugère 2004, fig. 22) et en os à Nîmes (Béal 1984, n° 385) ou encore en Hongrie (Bíró 1994, n° 556-559) ; un fragment de feuille d'ivoire associé à

une boîte rectangulaire (mais ne semblant pas en faire partie) a également été recueilli dans une tombe d'Orange.

Il convient de s'interroger sur la présence d'objets de ce type dans des établissements ruraux et sur leur provenance. Aucun indice du travail de l'ivoire, contrairement à ceux de l'os et du bois de cerf, n'ayant été trouvé sur place (5), il paraît probable que ces objets ont été importés par les propriétaires ou occupants de ces établissements. En raison de son coût, l'ivoire n'était probablement travaillé que dans un nombre restreint d'ateliers, situés à proximité du marché que constituaient les grandes élites urbaines.

Même s'ils deviennent, à l'époque romaine, un peu moins exceptionnels qu'auparavant, les objets en ivoire restent, au début de notre ère, d'une rareté insigne. Leur proportion dans la vallée de l'Hérault (1,86 %) est comparable à ce qui a pu être observé dans d'autres régions : 1,88 % à Orange (Saint-Florent : Prévot 2004) et 0,47 % à Augst (Deschler-Erb 1998, 69). Même à la campagne, la possession d'objets en ivoire devient un moyen d'exprimer, pour les classes moyennes, leur réussite sociale (Béal 2000, 109).

Les tombeaux des élites urbaines, volontiers construits à la campagne, livrent d'autres exemples d'ivoires importés. On peut citer, entre autres, un coffret en ivoire au lieu-dit le Touar, près des Arcs-sur-Argens (Var), ainsi qu'une dactylothèque en forme d'anatidé provenant du Pouzin (Ardèche) (Béal 2000, pl. 1 et 4-5).

Les trois objets en ivoire de la vallée de l'Hérault ont en point commun leur taille modeste. Elle signifie qu'ils n'ont pas été réalisés dans de grandes défenses ou des blocs importants, trop coûteux, mais dans de petits blocs relativement bon marché et éventuellement mis à la disposition des artisans secondaires par ceux qui réalisaient, pour les élites impériales notamment, les objets de grande taille.

Le bois de cerf

Quatre objets en bois de cerf ainsi qu'une ébauche ⁽⁶⁾ et une extrémité d'empaumure ⁽⁷⁾ proviennent de quatre sites de la vallée de l'Hérault ; ces quatre objets représentent, en tout et pour tout, 2,48 % de notre

⁽⁵⁾ Alors qu'aucun atelier travaillant l'ivoire n'était connu, en Gaule, jusqu'à ces dernières années (Béal 2000, 112), des traces significatives ont été récemment découvertes à Lyon (renseignement : A. Desbat).

⁽⁶⁾ Ébauche en bois de cerf : US Pu 1115 ; MPM, inv. 2005.1.54 ; L. act. 66,2 ; ébauche de section grossièrement rectangulaire qui s'apparente à une baguette brute de sciage et débitée au ciseau.

⁽⁷⁾ Extrémité d'empaumure de bois de cerf : HS ; MPM, inv. 2004.21.26 ; L. act. 54 ; surface brute qui présente un aspect lissé.

corpus. Il s'agit du médaillon en bois de cerf n° 1 de la *villa* de Vareilles, à Paulhan; des manches n° 71 et 73 de l'établissement rural de Lieussac, à Montagnac; et de la fusaïole n° 77 à Pouzolles, St-Martin-SO. Ces objets ont en commun une rusticité d'élaboration et un aspect qui tiennent certainement à leur utilisation: il ne s'agit pas d'objets de mêmes types que ceux qui ont été réalisés en os ou en ivoire.

Dans le cas du médaillon n° 1, le choix du bois de cerf est évidemment lié au caractère apotropaïque de l'objet, dont on a vu que plusieurs exemplaires, notamment sur le limes, pouvaient être ornés d'un phallus. Le choix du cervidé, symbole de vigueur, est donc adapté à la fonction du talisman. Dans le cas des manches n° 71 et 73, en revanche, c'est sans doute l'opportunité d'un ramassage en forêt qui a apporté à l'artisan occasionnel un matériau rustique mais apprécié pour sa taille et ses qualités mécaniques. La fusaïole n° 77, quant à elle, est un objet relativement massif qui ne pourrait pas être facilement produit sous cette forme à partir d'un os. Le choix du bois de cerf pour fabriquer les fusaïoles qui se multiplient, dans ce matériau, à la fin de l'Antiquité ou au début du Moyen Âge, s'explique donc surtout par des raisons morphologiques. Avant le milieu du IIIe s., le bois de cerf a été largement utilisé à Pézenas, comme le montre une fosse de l'Auribelle-Basse qui a livré plusieurs bois comportant des traces de scie.

La question de la provenance de la matière première et de la fabrication des objets est à poser en fonction de deux orientations distinctes. D'une part, les bois de cerf sont une matière première relativement facile à se procurer : à l'époque antique, les bois de chutes semblent directement collectés. Il est cependant envisageable qu'il s'agisse aussi de bois de massacre. En fait, le cerf fournit à la fois ses organes osseux internes et ses bois. Les premiers, pour autant qu'on le sache (c'est ce que suggère, notamment, l'ébauche n° 2005.1.54 du site de l'Auribelle-Basse à Pézenas, débitée longitudinalement), semblent être utilisés de la même manière que ceux des équidés et - dans une moindre mesure sur ce site – des bovins. Le bois de cerf, de son côté, moins dur et plus élastique que l'os, fournit aussi des volumes de matière qui n'existent pas dans le squelette interne des animaux.

Il est donc délicat d'établir une relation, comme on le fait parfois, entre la présence d'objets en bois de cerf et l'augmentation des ressources forestières ou la modification du paysage : comme on le voit ici, le choix du bois de cerf s'explique d'abord par des nécessités morphologiques.

Les types

Objets de parure et d'habillement

Amulettes

Trois objets à fonction prophylactique apparaissent dans notre corpus. Le premier (n° 1) est un médaillon en bois de cerf (fig. 2), d'un type qui a d'abord été signalé principalement dans l'Est et le Centre-Est de la Gaule, ainsi qu'au nord des Alpes, jusqu'en Hongrie (Béal 1983a et b; Mikler 1997, carte 5; Deschler-Erb 1998, 168), avant que les répertoires plus récents ne signalent la présence de ces objets en Gaule du Sud de même qu'en Espagne, au Portugal ainsi qu'en Italie (Bordeaux, Cadillac, Mas d'Agenais, Toulouse, Creissels, Javols ...: Desalbres 1996; Mikler 1997, carte 5; Deschler-Erb 1998, 168; Abauzit 2002; Rodet-Belarbi, Amiel 2006).

Il s'agit donc d'un type d'objet dont le succès s'explique, notamment, par le symbolisme du cerf, dont les bois repoussant chaque année constituent dans de nombreuses cultures un modèle de vigueur. Mais leur diffusion à une si large échelle est probablement liée, tout autant, à la fonction de ces objets. On a pu en effet déterminer, notamment à partir des exemplaires retrouvés sur les camps militaires, que ces amulettes n'étaient pas portées par les hommes, mais par les chevaux des troupes montées. C'est donc bien, semblet-il, au nombre des *militaria* retrouvés sur les sites civils, et particulièrement abondants en Gaule Narbonnaise (Feugère 2002), que l'on peut compter ce type d'amulettes. On rappellera ici que le site de Vareilles a livré un bouton côtelé en bronze, assimilé à une extrémité de bouterolle de fourreau d'épée du Haut-Empire (Ibid., 106 et fig. 16, n° 121). La présence d'objets militaires du Haut-Empire sur les sites civils de Narbonnaise est désormais interprétée comme un témoin direct de vétérans (Feugère, Poux 2001 ; Feugère 2002).



Fig. 2 – Médaillon en bois de cerf de la villa de Vareilles.

L'amulette n° 2 figure, de manière très stylisée, un double phallus. Nous ne connaissons pas d'objet similaire en os de cette taille ; en revanche, un objet en plomb, trouvé en surface sur l'*oppidum* d'Aumes ⁽⁸⁾, fournit un excellent parallèle local (fig. 3).

Quant à l'amulette n° 3, elle affecte la forme d'une canine de carnivore. On connaît, à l'époque romaine, d'assez nombreuses dents d'animaux féroces, percées ou pourvues d'une monture métallique permettant leur suspension: lion (9), ours (10), chien (11), loup (12), sanglier (13) et même requin (14) (MacGregor 1985, 109; Riha 1990, 75, 7.5; Deschler-Erb 1998, 168-171). Ce type d'amulette est traditionnel et attesté aussi bien avant qu'après l'Antiquité romaine. Les dents utilisées peuvent être de vraies dents ou des fossiles (fig. 4), l'important étant alors de protéger le bénéficiaire contre l'idée de danger exprimée par la dent d'un fauve, quel qu'il soit (Abel 1939; Oakley 1975; Pauli 1975, nombreux exemples d'époque celtique). Dans certains cas, le choix de dents d'animaux domestiques ("herbivores": C. Dollé in Roussel 1988, n° 594; porc [?]: Crummy 1983, 50, n° 4332; cheval, porc: Deschler-Erb 1998, n° 3976 et 3978) montre que l'objet lui-même était plus important que son origine. On connaît aussi, à côté des canines classiques, quelques incisives transformées en amulettes [Ciugudean 1997, pl. XIII, 1 (canine) et 2-4 (incisives)].



Fig. 3 – Amulette en plomb de l'*oppidum* d'Aumes (MPM, inv. 2001.74.1).

(8) MPM 2001.74.1.

L'existence de "fausses dents", taillées dans de l'os courant à l'image de telles canines, montre qu'en l'absence de véritables fauves, on n'hésitait pas à se contenter de simulacres. Ce type d'amulette est connu à Bad Wimpfen (Frey 1991, 187), Mainz (Mikler 1997 pl. 8, 10), Augst (Deschler-Erb 1998, 171, n° 3981) et peut-être à Gorsium, Hongrie (Bíró 1987, fig. 8.35). Il est également possible qu'une extrémité de cornillon de Nîmes, sciée et percée, ait suffi à évoquer la forme de telles dents (Béal 1984, pl. 14, 278). En tout cas, il semble bien qu'à Clermont-l'Hérault, comme dans tous les autres exemples de fausses dents connus, on ait cherché à représenter une canine d'ours.

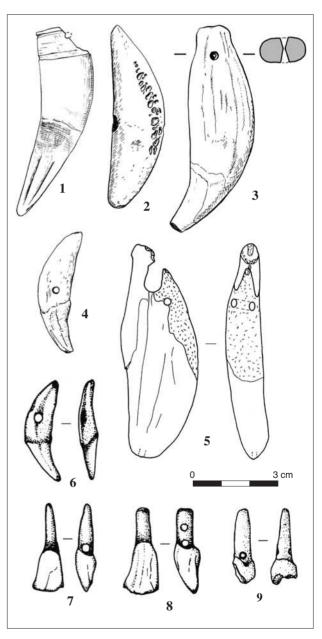


Fig. 4 – Parallèles pour le n° 3 : fausse dent de carnivore (canine d'ours) sculptée en os (2 : Augst) et vraies dents transformées en amulettes (2, 3-4 : Augst ; 5 : Magdalensberg ; 6-9 : *Apulum*) (1-4 d'après Riha 1990 ; 5 d'après Gostenčnik 2005 ; 6-9 d'après Ciugudean 1997).

⁽⁹⁾ Riha 1990, pl. 83, 728.

⁽¹⁰⁾ Deschler-Erb 1998, n° 3979 et 3980 ; Gostenčnik 2005, 280 et nl. 62. 1.

⁽¹¹⁾ Allason-Jones, Miket 1984, 301, n° 6.3; Crummy 1983, 51, n° 1803; Martin-Kilcher 1980, pl. 54, 11; Riha 1990, pl. 31, n° 731.

⁽¹²⁾ Gostenčnik 2005, pl. 61, 4.

⁽¹³⁾ Gostenčnik 2005, 280 et pl. 62, 2.

⁽¹⁴⁾ Feugère 1997a, 118, fig. 1, n° 6.

Épingles

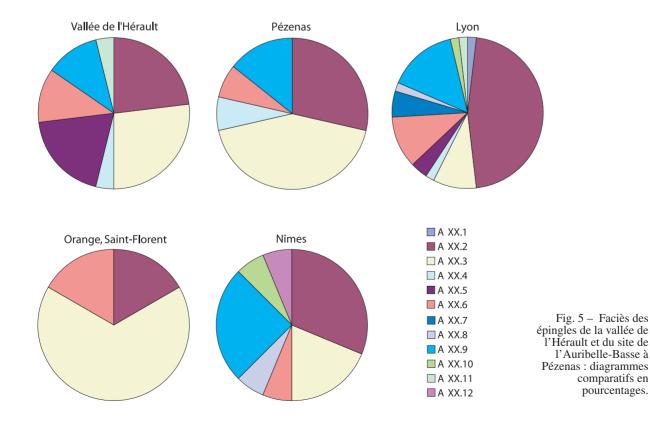
L'épingle apparaît d'abord en bronze, dans la région et constitue alors un accessoire vestimentaire (Taffanel 1962 ; Laurent 1964 ; Audouze, Courtois 1970). Rare au Bronze ancien et moyen, elle ne se généralise guère avant le Bronze final, période à laquelle les découvertes de la vallée de l'Hérault s'insèrent largement dans les typologies connues par ailleurs. L'épingle disparaît néanmoins de l'habillement régional au début du deuxième Âge du Fer, et sa réapparition à l'époque romaine s'insère alors dans un contexte totalement différent.

Les épingles romaines en os appartiennent à la coiffure féminine, où elles entrent dans des compositions plus ou moins complexes selon les époques. Même si le détail de ces coiffures reste mal connu, l'alignement avec les modes impériales ne devait toucher que très partiellement les couches sociales les plus modestes ; on peut penser que les épingles en os sont utilisées alors pour fixer une natte ou un chignon.

Les découvertes locales, toutes datées du Haut-Empire, appartiennent à des types plus ou moins standardisés (fig. 5):

. A XX,2, à fût conique, sans tête (n° 4-5) : modèle très simple, dont les stratigraphies d'Augst montrent qu'il a été utilisé du début de notre ère jusqu'aux premières

- décennies du IIIe s. seulement (Deschler-Erb 1998, 166, fig. 245).
- . Mikler 1997, pl. 30, n° 1-3 (n° 20) : tête dégagée par un simple sillon transversal ; type des IIe-IIIe s. (Ciugudean 1997, pl. XI, 7-8).
- . A XX,6, à tige très fine $(n^{\circ} 6)$: type rare.
- . A XX,7, à tête subsphérique (n° 7) : type très courant et peu typique, de même que la variante suivante.
- . A XX,8, à tête en olive et de section circulaire (n° 8-9) : sans doute le modèle le plus répandu dans les provinces, peu typique.
- . A XX,7 ou 8 (n° 10) : le rétrécissement du fût entraîne un point de fragilité et une épingle appartenant à l'un de ces deux types, au moins, a perdu sa tête.
- . A XX,12, à tête globulaire (n° 11) : la tête largement débordante caractérise le IIIe s., mais les filets sous la tête, signalés par Béal 1983a, sont en fait rares.
- . A XX,13 (var.) (n° 12)
- . A XX,15 ou A XLI, grande épingle (?) à bulbe sommital (n° 13) : on peut s'interroger sur la fonction de ce type d'objet, épingle à cheveux ou quenouille (A XLI).
- . A XXI,3, à sommet en forme de main (n° 14), le seul exemplaire à décor figuré de notre corpus.



Objets de toilette

Spatules

Deux spatules font partie de notre catalogue (n° 23-24). Elles ont été trouvées sur les sites de la Madeleine à Clermont-l'Hérault et de l'Auribelle-Basse à Pézenas. La spatule n° 23 est de type A XXIII,1. La fonction de ce type d'éléments est variable puisqu'ils sont identifiés comme objets de toilette servant à étaler des onguents, parfums et fards ou outils permettant d'étaler de la cire sur les tablettes (Béal 1983a, 241). L'élément n° 24, peut-être une épingle au départ, semble avoir été reconverti en spatule, voire en petite curette. Pour la vallée du Rhône, des exemplaires sont attestés à Orange, Nîmes et Arles. La durée de vie de ce type d'instruments n'est pas clairement définie, mais on en trouve au moins du Ier jusqu'au IIIe s. de notre ère.

Cuillères à parfum

Quatre cuillères à parfum ont été identifiées dans la vallée de l'Hérault. Deux, de type A XXIV,2 (n° 25-26), sur le site de Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault ; une, de même type (n° 27), sur le site de Lieussac à Montagnac ; et une, de type A XXIV,2a (n° 28), sur le site de La Madeleine à Clermont-l'Hérault. Ces objets, qui font sans doute partie du mundus muliebris, sont attestés dans l'ensemble des provinces romaines (Béal 1983a, 246) et sont abondamment représentés dans les cités de Gaule méridionale. On les trouve associées à du mobilier de toilette féminin, et plus particulièrement des vases à onguents, sur certaines stèles funéraires (Gostenčnik 2005). Leur morphologie ne semble pas vraiment évoluer et perdure au moins jusqu'aux IVe-Ve s. de notre ère.

Boîte rectangulaire

Les deux fragments de boîtes rectangulaires à couvercle coulissant (n° 29-30) témoignent de la pénétration dans la cité de Béziers de types abondamment représentés dans la cité de Nîmes (Béal 1984, n° 366-377) et dans la basse vallée du Rhône (Orange, Arles, Vienne ...; type attesté jusqu'à Augst : Deschler-Erb 1998, n° 4067-4071; ex. isolé à Mayence: Mikler 1997, pl. 26, 11) (fig. 6). Il s'agit d'objets appartenant au mundus muliebris, peut-être réservés à une classe sociale privilégiée si on en croit l'existence d'exemplaires en ivoire (par exemple à Orange, fig. 6, n° 2). Ces boîtes rectangulaires composites sont datées du Ier s. et du début du IIe s. de notre ère.

Fig. 6 – Boîtes parallélépipédiques composites : 1. Nîmes (d'après Béal 1986); 2. Orange (Cliché: Ph. Prévot).

Placage à relief

seule la base de l'objet, correspondant au sol sur lequel reposaient les pieds du personnage, montre que le sujet était strictement adapté au support, sans bande de séparation ; l'arrière est fruste et comporte des traces de scie. On ne peut donc voir dans ce fragment un reste de pyxide, par exemple ; ces objets du reste rarissimes étant toujours sculptés dans une section de défense d'éléphant, d'un seul tenant. Nous préférons considérer qu'il a appartenu à un placage, éventuellement composé de plusieurs éléments similaires, juxtaposés

Le fragment d'ivoire sculpté en bas-relief

d'Alignan-du-Vent (n° 31) (fig. 7) est très mal conservé :

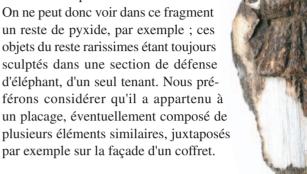


Fig. 7 – Placage figuré d'Alignan-du-Vent, n° 31 ; ivoire.

Malgré sa dégradation avancée, ce fragment constitue donc un document important pour apprécier la situation sociale de cet habitat dans la deuxième moitié du IVe s., puisque le fragment a été abandonné dans un dépotoir des années 375-425 de notre ère. Très peu de coffrets à placage d'ivoire de cette époque sont parvenus jusqu'à nous, parmi lesquels un exceptionnel coffret du Musée Chrétien de Brescia, daté c. 360-370 (fig. 8). Fort heureusement, on connaît pour la fin du IVe s. une série de coffrets à placages métalliques dont la composition, de toute évidence, reproduit les placages sculptés, de bois, d'os ou d'ivoire. De très





Fig. 8 – Coffret à placage d'ivoire de Brescia, c. 360-370.

nombreux exemples comportent des personnages en pied, souvent arrangés en frise au sein de compartiments ou d'arcades. L'iconographie est variée et fait souvent appel à la mythologie païenne (Buschhausen 1971). Bien que nous n'ayons pas trouvé de parallèle exact, il n'y a guère que Diane (ou une de ses nymphes) qui puisse porter un vêtement aussi court ; l'iconographie d'Atalante, mal connue, pourrait également offrir une piste possible. Nous n'avons cependant pas trouvé de parallèle pour le vêtement réticulé, qui constituait peut-être un élément d'identification iconographique important pour le spectateur antique.

Pyxide tournée

Les deux pyxides tournées de l'Auribelle-Basse et Pouzolles se rattachent à une forme nouvelle, qui n'a été signalée jusqu'ici qu'à Saint-Gervasy (Béal, Feugère 1983, fig. 4, n° 30; Béal 1984, n° 37) et à Narbonne (Rodet-Belarbi 2004, fig. 236b) et que nous proposerons de désigner sous le type 1c (fig. 9). Il semble donc qu'un groupe occidental puisse avoir existé à côté des productions de la basse vallée du Rhône, largement représentées dans les collections de Nîmes, Vaison-la-Romaine ... À ce jour, seul le contexte de l'exemplaire de Narbonne (US 24022 : état 2C, vers 60-100 ap. J.-C.) suggère une datation du type dans la deuxième moitié du Ier s. de notre ère ; la tombe à incinération de Saint-Gervasy date sans doute, plus largement, du Ier s. ou du début du IIe s. de notre ère.

Peigne

Le fragment de peigne d'Aumes atteste la présence, dans la région, d'un type de peigne composite apparu au Bas-Empire (type B XVII,1). Il provient, en effet, d'un secteur de l'*oppidum* d'Aumes occupé principalement aux IVe-VIe s. de notre ère.



Fig. 9 – Pyxide en os tourné de l'Auribelle-Basse, n° 32; 1. Vues externe et interne; 2. Reconstitution (la forme proposée pour le couvercle est hypothétique).

Ameublement

Charnières tournées

Le système de charnières composites, formé de sections de tubes de diamètre uniforme, fixés alternativement sur le montant et le vantail mobile, est connu depuis longtemps (Fremersdorf 1940; Béal 1983a, 101-126; Prévot 2005). La typologie de ces "charnons" fait apparaître divers modules, principalement des éléments courts, à trou unique, et des éléments longs, à double perforation, que l'on replace à l'extrémité des charnières.

Plus intéressante est l'attribution de ces objets, non à des coffrets comme on l'a longtemps cru, mais à de grands meubles de rangement à portes verticales, de type armoire ou buffet. Cette attribution se base sur une armoire de Boscoreale, encore pourvue de ses charnières composites en os, et connue malheureusement seulement par un moulage ancien (Pasqui 1897); d'autre part, les coffrets, maintenant bien connus grâce à leur abondance dans les nécropoles, comportent des charnières de même type, mais en bois ; les grands coffres, pour leur part, étaient plutôt équipés de pentures articulées en fer.

La présence de charnières composites en os révèle donc la présence, sur un site gallo-romain, d'un meuble relativement élaboré, dont la fabrication a dû nécessiter l'intervention d'un ébéniste. La fréquence des charnons dans les collections urbaines confirme cette interprétation; à la campagne, les rares charnons apparaissent comme des objets isolés, très certainement importés des ateliers urbains. La répartition de ces objets sur les sites ruraux est donc d'une extrême importance pour la caractérisation des sites : elle permet en général de passer d'un simple établissement rural, de type agricole, à une véritable résidence (*villa*), voire une agglomération secondaire.

Onze éléments de charnières proviennent des différents sites de la vallée de l'Hérault. Six éléments ont été trouvés sur l'agglomération secondaire de l'Auribelle-Basse à Pézenas, dont deux (n° 41 et 42), de diamètres identiques, pourraient faire partie du même dispositif. Un élément dans l'agglomération secondaire de Peyre-Plantade, à Clermont-l'Hérault (n° 45), un dans l'établissement rural de Lieussac à Montagnac (n° 37), deux dans la villa de Paulhan à Vareilles, dont les longueurs, comprises entre 31 et 32 mm, pourraient faire penser à des objets issus d'un même dispositif. Le charnon n° 42, de Pézenas, a été réalisé à partir d'un humérus d'équidé, bien que la morphologie vrillée et spongieuse de cet organe en fasse un des os longs les moins plébiscités. Sur l'ensemble de ces charnons, un seul est de type Béal A XI,1 : il s'agit de la charnière n° 35, du site de l'Auribelle-Basse à Pézenas, les autres appartiennent au type A XI,2 qui est logiquement plus fréquent que le précédent.

Jeu et comptage

Dés

Bien qu'inventés à haute époque (en France, les plus anciennes découvertes sont à ce jour celles d'Aléria : Jehasse 1973, pl. 166, 2206) et de Lattes (Ve s. av. notre ère, fouilles 2007), les dés à jouer ne semblent parvenir en Gaule que tardivement. La forme laténienne est, du reste, particulière puisque parallélépipédique : attestée ici à Clermont-l'Hérault, La Madeleine (n° 46), elle privilégie les faces les plus larges et laisse évidemment peu de chances à l'utilisateur de "sortir" les valeurs inscrites sur les deux petits côtés : ici, seuls apparaissent le 3, le 4 et le 6, ce dernier placé sur la tranche étroite ... On n'est du reste nullement assuré que ces "dés" ont servi à jouer. On a supposé, mais sans preuve, qu'ils avaient pu être utilisés dans des processus de divination. Ces objets, dont l'ordre de marquage varie (les 2 ou 4 plus petits côtés ne portent pas toujours une valeur), sont répandus dans toute l'Europe celtique.

Dans la région, on en a signalé à Ensérune (Jannoray 1955, pl. LXI, 2), à Nages, vers 30/1 av. notre ère et à l'Ermitage d'Alès, vers 60/20 (Manniez 1984, n° 132 et 133) et à Laudun (Martinez 1998, pl. 1, 1 et 7).

Les dés cubiques qui, eux, sont clairement des accessoires de jeu, apparaissent dans le mobilier

provincial autour du changement d'ère. On rencontre parfois, dans la première moitié du Ier s. de notre ère, une forme qui est absente ici : volumineuse, taillée dans une diaphyse dont les deux orifices sont obturés par des bouchons (type Béal B I). Le type rencontré à Paulhan (n° 48) et Saint-Thibéry (n° 47), cubique et plein, est le plus courant (B III) : sa forme ne varie guère au cours des âges et on observe seulement, au Moyen Âge, une réduction de ces objets (Charpentier 2004). Dans la mesure où de tels objets sont généralement associés à l'"oisiveté urbaine", leur découverte sur des sites d'exploitation agricole, alors qu'ils sont absents des agglomérations, a de quoi surprendre ... Les parallèles régionaux ont été trouvés à Nîmes (Feugère, Manniez 1993, n° 123, 197, 265), Lattes (Manniez 1984, n° 140-141, 144), Ambrussum (Ibid., n° 134-137), Lunel-Viel (*Ibid.*, n° 138-139, 143), Vié-Cioutat (*Ibid*, n° 145-146), Gaujac (*Ibid.*, n° 142, 147), soit dans tous les cas des villes ou agglomérations secondaires.

Pion

La morphologie du pion n° 63, trouvé sur le site tardif du Valat à Alignan-du-Vent, le distingue clairement des objets de taille plus réduite fréquents au Haut-Empire et que l'on désigne sous le nom de jetons (voir *infra*). À la différence de ces derniers, dont la fonction était sans doute multiple (jeu et comptage), ce pion est sans aucun doute un accessoire de jeu. La chronologie de ces objets est plus longue que celle des jetons puisqu'on en connaît du Ier jusqu'aux IVe-Ve s. ap. J.-C. (Crummy 1983, 91; Mikler 1998, 28; Deschler-Erb 1998, 151) et plus tard dans des contextes anglo-saxons (MacGregor 1978, 33).

Jetons

Les quatorze jetons de forme usuelle, répartis sur six gisements de la vallée de l'Hérault, confirment la bonne diffusion régionale de ces objets qui pouvaient être de simples calculi, destinés à faciliter le comptage, plutôt que des accessoires de jeux. On note en effet que onze d'entre eux proviennent d'habitats groupés (auxquels on peut reconnaître notamment une vocation commerciale) et trois seulement d'établissements ruraux. Quelques ensembles funéraires ont livré des séries de jetons en os, mais peu d'entre eux permettent de trancher entre les deux hypothèses, jeu ou calcul. Une découverte exceptionnelle, et sans doute éclairante, a été effectuée à Kempten en 1979 : il s'agit de l'inhumation d'un enfant de 12 ans enterré avec pas moins de 124 jetons en os, déposés sur l'épaule droite, en l'absence de tout accessoire de jeu. M. Luik, qui a étudié cette sépulture, a remarqué que ces jetons pouvaient être regroupés en deux séries de 83 et 41 exemplaires, selon la présence ou non de cercles concentriques sur la face supérieure (Luik 1994, 371-372). Tout en adoptant l'interprétation de jetons utilisés dans un jeu de table, il s'étonne de ne pas rencontrer deux séries d'effectif égal, comme on l'attendrait pour un set de jeu complet. Cet ensemble funéraire n'est donc pas exactement comparable aux séries de 12 ou 24 jetons en verre, fréquemment de couleur contrastée, qui ont été rassemblées par ce même auteur et peuvent être considérés, avec plus de vraisemblance, comme appartenant à des jeux (Luik 1994, 376).

De tels ensembles de jetons en os se retrouvent, la plupart du temps, dans des tombes d'enfants ou de jeunes adultes. On en connaît des séries de 12 (Chalon-sur-Saône: Augros, Feugère 2002, tombe 303, fin du Ier s. de notre ère) ou de 24 (Courroux, tombe 40, jeune adulte, fin du Ier s.: Martin-Kilcher 1976, pl. 22, deux séries de 12 en deux types différents), mais aussi des valeurs approchantes (22 ex. à Regensburg, incinération 98, enfant de moins de 10 ans, Ier-IIe s. : Schnurbein 1977, pl. 17, 6 lisses et 16 avec des cercles concentriques: 23 ex. dont 8 lisses, ibid., inhumation 794 ; 23 ex. encore à Chichester, incinération 66 de la nécropole de Saint-Pancras: Down, Rule 1971, 97; plus de 20 ex. dans une tombe de York: Philpott 1991, 185). M. Luik cite également quelques exemples de tombes ayant livré 32 ex. (Trier, St-Matthias), 23 ex. (en os, plus 14 en verre : Berzdorf), 46 (York) et même 816 jetons (Bologna) (v. également Krüger 1993).

Dans deux tombes seulement, de telles séries de jetons sont associées à des dés à jouer. L'une d'elles, trouvée à Cologne, Luxemburgerstrasse, est datable du deuxième ou dernier tiers du IIe s. (Kölner Jahrb. 17, 1980, 107; 146, fig. 13; tombe 17/3). L'autre est signalée à Chichester, avec 24 jetons, deux dés et des ossements d'animaux; elle date elle aussi de la deuxième moitié du IIe ou du début du IIIe s. (Down, Rule 1971, 117).

S'il est donc clair que quelques ensembles, et notamment les derniers, correspondent bien à des sets de jeu de type *tabula lusoria*, la question demeure ouverte pour la plupart des découvertes citées. Certaines de ces tombes ont pu contenir un abaque en bois, par exemple, ou tout autre matériel utilisé comme support de calcul. Il faut notamment s'interroger sur les tombes qui contiennent à la fois des jetons et des instruments à écrire, comme la tombe 2 de Winchester, Grange Road (Luik 1994, fig. 14). L'hypothèse la plus vraisemblable pour l'interprétation des jetons en os est celle d'objets à fonction mixte, pouvant être utilisés pour des jeux mais aussi pour toute opération de calcul. Il n'est même pas sûr que les jetons certainement utilisés pour des jeux,

comme ceux qui ont été retrouvés avec des dés, n'aient pas servi uniquement à compter les scores. Les jetons en os seraient bien, alors, de simples *calculi* et non des pions.

Typologiquement, les jetons les mieux représentés appartiennent au type A XXXIII,8 dont quatre exemplaires proviennent du site de l'Auribelle-Basse à Pézenas. Compte tenu de la production locale attestée sur ce site, il est vraisemblable qu'un, au moins, des modèles fabriqués sur place se rattachait au type A XXXIII,8. La comparaison avec les sites de Nîmes et d'Orange, par exemple, montre des faciès différents, alors que ces deux dernières villes présentent entre elles plus d'affinités (fig. 10). Il est donc probable que chaque région, voire chaque cité, a eu son propre faciès de jetons.

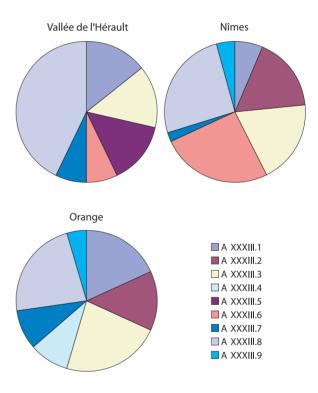


Fig. 10 – Faciès des jetons de la vallée de l'Hérault, de Nîmes et d'Orange : diagrammes comparatifs en pourcentages.

Instruments et outils

Stylets

Les sept stylets en os de notre corpus proviennent tous du site de l'Auribelle-Basse à Pézenas. Ils permettaient d'écrire (notes, feuilles de calcul, exercices) sur des supports de cire et de réaliser des corrections rapides (Božič, Feugère 2004). La morphologie générale des stylets ne semble pas avoir varié depuis la période hellénistique (corps cylindrique renflé pour faciliter la préhension ; pointe effilée ; extrémité spatulée ou

facettée pour écraser la cire et faire des corrections), qu'ils aient été réalisés en métal ou matières dures telles que l'os ou le bois.

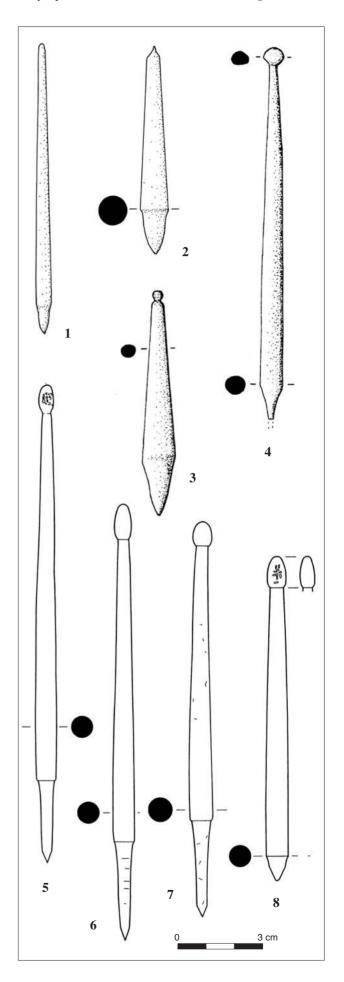
Les stylets en os sont relativement normalisés et présentent des profils presque toujours similaires : de forme conique avec tête globulaire, ovalaire ou en forme d'olive (Ulbert *et al.* 1984, pl. 20, n° 130-131).

L'identification de ces objets en os en tant que stylets a été soumise à de rudes controverses. En effet, ils avaient été identifiés, dans la plupart des cas, comme des fuseaux (Béal 1983a), puis des bâtonnets à fard (Obmann 1997, 62, pl. 16 et 17), des poincons (Mercando 1974, 287, fig. 193a) ou encore des épingles (Pallarés Salvador 1979, 175, fig. 37; Mas 1985, 218, fig. 38). Leur identification est attestée par des caractères morphologiques qui les différencient des fuseaux (Béal 1983a, pl. 27, n° 355; Ciarallo, De Carolis 1999, 93, fig. 2 et 143 sq., n° 124-132); mais également par des découvertes en contexte funéraire (à Dangstetten, par exemple: Fingerlin 1986, n° 4/5, 8/8, 42/3 sqq., pl. 8 et 1998, n° 747/6, 766/12, 787/23 sqq., pl. 11) ou dans des épaves de bateaux (Abbado 2000, 296, fig. 1 et 2; Carre 2000, 3) associés à du matériel d'écriture. Certains spécialistes ont pu aussi noter des traces de dents présentes sur la tête (Gostenčnik 1996, 112 et 2001, 384, fig. 3; Deschler-Erb 1998, 143, pl. 22, n° 853).

Les stylets sont de deux types morphologiques et sont attestés dans la plupart des provinces romaines. En Gaule méridionale, cependant, on n'en connaissait guère jusqu'à présent que dans la vallée du Rhône et à Ensérune. On peut distinguer un type conique et un autre bi-conique ; chacun comportant des variantes. Le premier apparaît au IIe s. av. J.-C. et il est remplacé, à l'époque augustéenne par le type biconique. Ce dernier est produit jusqu'à l'époque flavienne au plus tard. C'est à ce type que se rattachent les stylets trouvés sur le site de l'Auribelle-Basse. Si l'on se réfère à la typologie des fuseaux (Béal 1983a, 151-162), trois sont de type A XVIII,4 (n° 64-66), un de type A XVIII,5 (n° 67) et deux de type A XVIII,6 (n° 68-69), le n° 70 n'ayant pas été identifié.

La présence de stylets sur un tel site (fig. 11) peut être mise en relation avec les activités économiques repérées. Ils nous permettent d'apprécier un certain degré de pénétration de la lecture et de l'écriture en

Fig. 11 – Parallèles pour les stylets en os n° 64-70 : 1-2. Nîmes (d'après Béal 1994) ; 3. Lattes ; 4. Soc. Archéologique de Montpellier (d'après Manniez 1984) ; 5-8. Magdalensberg (d'après Gostenčnik 2005).



Gaule romanisée. On peut d'ailleurs noter qu'aucun autre stylet en os n'a été trouvé dans la vallée de l'Hérault.

Manches

Le manche cannelé sur les deux faces de Pézenas, l'Auribelle-Basse (n° 72), est remarquable par sa longueur réduite : on peut hésiter à y voir un manche de couteau, même si les manches attribués de ce fait à des rasoirs ont en général une section moins importante. Cette forme connaît plusieurs parallèles exacts (Lyon : Béal 1983a, n° 1233 ; Fréjus : Feugère, à paraître, n° 556).

D'autres exemplaires appartiennent à des instruments plus rustiques : c'est le cas du manche fendu, à rivet (n° 71), de la *villa* de Lieussac à Montagnac, et plus encore du manche très simple (une section évidée d'extrémité d'andouiller) du même site (n° 73). On se trouve là aux limites du travail artisanal puisque ce dernier objet, au moins, a certainement été fabriqué sur place à partir d'un bois de ramassage.

Couteau pliant

Un seul exemplaire de couteau à lame pliante est actuellement signalé dans la vallée de l'Hérault, sur le site de l'agglomération secondaire de Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault. Des objets plus ou moins identiques ont été signalés à Munich (forme plus allongée, que E. von Mercklin 1940, pl. XXXVII, 2, décrit comme une reproduction de pied de meuble ...); Cambridge (avec un décor gravé et inscrit renvoyant au cirque – *Ibid.*, n° 6), ainsi qu'à Köln, Trier, Rome, Ostia, Aquileia (*Ibid.*, n° 7 et n. 35) et Mainz (Mikler 1997, pl. 45, n° 9). Cette forme très simple est également connue en bronze, par exemple à la Saalburg (Jacobi 1897, pl. 60, 6).

Poinçon

Un poinçon (n° 76) provenant du site de Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault apparaît dans notre catalogue : il s'agit du seul élément de ce type trouvé dans la Vallée de l'Hérault. Ce genre d'élément, de facture plutôt rustique, pouvait servir au travail du cuir (Béal 1984, 37). Dans la vallée du Rhône, on en connaît quelques exemplaires, notamment à Nîmes (Béal 1984, n° 124-128) et Lyon (Béal 1983a, n° 337-343). Ce type d'outil, généralement exécuté sans décor, perdure durant toute l'Antiquité et probablement audelà. Ce type d'objet paraît avoir été réalisé à partir de bois de cerf durant l'Antiquité tardive.

Fusaïole

La fusaïole de Pouzolles (n° 77) fait partie de nos rares objets en bois de cerf, un matériau dont l'utilisation semble prendre une importance croissante à la fin de l'Antiquité, sans que l'on sache du reste pourquoi (voir par exemple l'atelier fin IVe-début Ve s. de Rheinau-Köpferplatz : Hedinger 2000). Il est intéressant de noter que cette fusaïole tardive est la seule de notre corpus. Les données régionales montrent que les fusaïoles du Haut-Empire, bien présentes localement, sont fabriquées en bois (Chabal, Feugère 2005, fig. 33, 42) ou en céramique, et très souvent dans un matériau de récupération : ce sont de simples rondelles plates, pour la fabrication desquelles on ne se préoccupe guère du choix du matériau. À partir de la fin de l'Antiquité, on préfère des fusaïoles plus volumineuses qui, de fait, imposent le choix d'autres ressources. Par ses qualités mécaniques et sa légèreté, le bois de cerf s'impose. Il permet de fabriquer les fusaïoles à profil en ogive, comme la nôtre (également Bour 2000, n° 108 ; Biró 1994, n° 555), mais aussi les exemplaires soigneusement décorés qui sont contemporains (Ibid., n° 102-106).

Aiguilles

Avec vingt-sept objets sur quatre sites, les aiguilles sont clairement les objets en os les plus fréquents sur les sites dans la vallée de l'Hérault. Si la reconnaissance des fragments de fûts isolés est toujours délicate (encore que les épingles présentent souvent un renflement médian qui est absent des aiguilles), la seule détermination des sommets conservés confirme la très nette prédominance des aiguilles sur les épingles. Il s'agit donc d'un phénomène particulier à ce secteur rural, qui demande une analyse détaillée.

L'importance d'une activité liée au textile a été depuis longtemps évoquée dans la région à partir du texte de Pline l'Ancien qui évoque - pour les dénigrer les laines de Piscinae (HN, III, 36; VIII, 191) (Ferdière 1989). Même si la localisation exacte de Piscinae / Piscenae est loin de faire l'unanimité, St. Mauné a été le premier, dans sa thèse, à mettre en relation la question textile avec la répartition des pesons en terre cuite qui permettent de signaler une activité de tissage (Mauné 1998). L'hypothèse présentée à l'époque était un regroupement des ateliers de filage à l'intérieur ou à proximité immédiate des agglomérations secondaires de la basse vallée de l'Hérault, qui auraient fonctionné comme des centres de valorisation d'une ressource brute collectée non seulement dans cette zone, mais également au Nord, chez les Rutènes.

Plus récemment, la question textile a été soulevée à l'occasion de plusieurs fouilles dont celle de l'agglomération secondaire de Peyre-Plantade, à Clermontl'Hérault : dans le secteur méridional du Ronel, principalement occupé au Ier s. avant notre ère, des bassins et diverses installations hydrauliques, liés au ruisseau qui borde le secteur, peuvent avoir été en relation avec le travail du textile. La présence de plusieurs lots de pesons en terre cuite, dont une série de poids particulièrement élevés, permet d'associer le filage à d'autres activités comme la teinture, par exemple. Sur le secteur voisin, situé plus près du cœur de l'agglomération, on a également noté la fréquence des pesons de métier à tisser et des aiguilles à coudre (fouille H. Pomarède, inédite). D'autre part, sur l'établissement rural de Saint-Marcel, à Saint-Pargoire, un bassin à double cuve, associé à une petite série de dolia, peut également avoir servi à une activité liée à la production textile, comme par exemple le lavage de la laine (Feugère 1997b).

Les aiguilles présentées dans notre corpus se répartissent sur quatre sites de la vallée de l'Hérault. Il s'agit des sites de la Madeleine et de Peyre-Plantade, à Clermont-l'Hérault, avec trois et douze aiguilles, du site de Vareilles, à Paulhan, avec trois exemplaires et du site de l'Auribelle-Basse, à Pézenas, avec dix-neuf de ces outils. Vingt-six aiguilles ont été attribuées typologiquement, neuf restent indéterminées et une semble d'un type nouveau.

- . A XIX,2, à sommet conique ou pyramidal et chas en 8 (n° 78-83) : modèle très courant qui s'étend du Ier s. au Ve s. de notre ère. Il semble avoir été surtout utilisé dans le courant du IIe s. ap. J.-C. (Béal 1983a, 164-167; Deschler-Erb 1998, 141, fig. 215).
- . A XIX,3, à sommet ogival et chas en 8 allongé (n° 84-90) : ce type, qui est une variante du précédent (Béal 1983a, 167) est le plus important de notre corpus. On le retrouve fréquemment sur la plupart des sites antiques. Ses bornes chronologiques et sa répartition sont semblables à celles du type précédent.
- . A XIX,4, à sommet en calotte et chas en 8 (n° 91) : ce type est généralement peu répandu dans les contextes connus et en particulier dans la vallée du Rhône. On en trouve des exemplaires plus élaborés à Augst, qui tendent à se rapprocher du type A XIX,2 (Deschler-Erb 1998, 140).
- . A. XIX,5, à sommet conique ou pyramidal et chas rectangulaire (n° 92-96) : comme pour les aiguilles du type précédent, celui-ci est comparativement peu répandu par rapport aux aiguilles de type A XIX,2 et 3. Des exemples sont attestés dans des sépultures de Valréas. À titre de comparaison, elles représentent 6,5 %

des aiguilles retrouvées à Augst (Deschler-Erb 1998, 140).

- . A XIX,6, à chas rectangulaire et dont la section s'aplatit en direction du sommet, plat (n° 97-99) : ce type est plutôt bien répandu sur les sites méridionaux. C'est en effet le cas dans la vallée du Rhône à Orange et Nîmes (fig. 4, p. 236), ou encore Arles (Noel 1994, n° 486) et Apt. Il est largement attesté à Mainz (Mikler 1997, pl. 41), mais assez peu répandu à Augst (Deschler-Erb, 1998, 140, pl. 19). Il semble s'étendre du Ier au Ve s. de notre ère sans vraiment évoluer morphologiquement (Béal 1983a, 169-170).
- . A XIX,9, deux trous perforants encadrent un chas rectangulaire allongé (n° 100-102) : ces aiguilles se répartissent de manière plutôt inégale en Gaule méridionale. On en trouve, par exemple, largement à Lyon (Béal 1983a) et Nîmes (Béal 1984). Cette diffusion pourrait tenir du fait d'un emploi particulier attribuable à ce type d'aiguilles, formant un groupe à part avec les types A XIX,8 et 10. On le trouve plus largement sous la forme de variante du type A XIX,10 à Mainz (Mikler 1997) et Augst (Deschler-Erb 1998).
- . A XIX,11, dont la section s'aplatit en direction du sommet et qui comporte un chas triangulaire à base inférieure en V (n° 103) : ce type, peu répandu, est connu à Lyon (Béal 1983a, 174, n° 442). Il semble utilisé au moins durant le Ier s. de notre ère.
- . Nouveau type, à sommet rectiligne et de section plate qui présente un chas rectangulaire surmonté d'un trou perforant (n° 104).

L'analyse des types représentés (fig. 12) montre une prédominance des types A XIX,3 et 2, avec sept et six exemplaires répartis uniquement sur les sites de l'Auribelle-Basse et de Peyre-Plantade. Le type A XIX,5, avec cinq aiguilles, apparaît comme étant le plus densément distribué sur les sites de Peyre-Plantade et Vareilles. Trois aiguilles de type A XIX,6 et 9 ont été trouvées sur l'ensemble des sites, mis à part à Vareilles. Enfin, une aiguille de type A XIX,4 provient du site de l'Auribelle-Basse et une aiguille de type A XIX,11 de Peyre-Plantade. Si on compare la répartition typologique des aiguilles de la vallée de l'Hérault à celles de villes comme Nîmes (Béal 1984), Orange (site de Saint-Florent, Prévot 2004) ou Lyon (Béal 1983a) (fig. 12), on peut constater que les faciès sont assez différents. Il semble néanmoins, et dans l'ensemble des cas, que les types A XIX,2 et 3 soient les plus représentés. On les retrouve sur tous les sites, presque toujours accompagnés d'aiguilles de type A XIX,6 et 9. Les répartitions ne sont pas homogènes et chaque site semble compter une distribution spécifique.

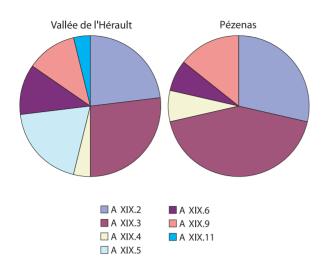


Fig. 12 – Faciès des aiguilles du site de l'Auribelle-Basse et du reste de la vallée de l'Hérault : diagrammes comparatifs en pourcentages.

Typologiquement, on peut rapprocher les aiguilles de type A XIX,2 et 3 dont le corps, de section circulaire, s'amincit du sommet vers la pointe et dont le sommet peut être conique, pyramidal ou en ogive. Le type A XIX,3 se différencie par un chas en 8 plus allongé que ceux du type A XIX,2 (Béal 1983a, 164-168). Il est envisageable que les treize aiguilles de ces deux types, trouvées sur le site de l'Auribelle-Basse, aient pu avoir été produites sur place, puisqu'un atelier de fabrication d'aiguilles a été identifié.

Il est intéressant de constater que l'aiguille n° 103, de type A XIX,11, vient compléter les observations faites sur l'exemplaire n° 442 du MCGR (Béal 1983a). Cette dernière était, en effet, incomplète puisqu'elle n'avait pas sa tête. L'exemplaire du site de Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault présente une section qui s'ovalise et s'arrondit en direction de la pointe, puis qui s'élargit vers le chas. Celui-ci s'évase à partir de sa base inférieure, rectiligne et il est prolongé par une gorge en V qui dessine un écu dans lequel il s'inscrit. Le chas est de forme triangulaire puisque sa partie supérieure est fermée horizontalement. De par sa morphologie générale, cette épingle pourrait s'apparenter à un sous-type de A XIX,6.

Un nouveau type a pu être identifié. Il s'agit de l'aiguille n° 113 provenant du site de l'Auribelle-Basse à Pézenas. Elle possède un sommet rectiligne de section

plate. Son chas, rectangulaire, est surmonté d'un trou perforant. Il est probable que ce type nouveau soit une spécificité de la vallée de l'Hérault, produite localement.

La typologie courante (Béal 1983a) prend en compte la forme du chas et celle du sommet de l'aiguille, mais amène éventuellement à regrouper sous un même type des objets de tailles très différentes, comme par exemple nos n° 84 et 85. Une analyse fonctionnelle de cette série d'outils ne peut cependant se dispenser de faire intervenir des éléments aussi directement liés à l'usage que le diamètre sommital de l'aiguille et la largeur du chas. En tenant compte de ces critères, nous sommes amenés à regrouper les objets suivants :

- . n° 78-83, 85-88, 92-95 : 14 objets à diamètre moyen (4-5,5 mm), chas simple d'environ 1 x 4 mm.
- . n° 84, 89-91 : 4 objets de faible diamètre (2-3 mm), chas simple d'environ 0,8 x 3 mm.
- . n° 96 et 103 : 2 objets à tête ronde ou plate, chas allongé et prolongé par des gouttières.
- . n° 100, 101, 113 : 3 objets à chas multiples.

Il est indubitable que des objets de morphologies aussi différentes ont été utilisés pour des fonctions variées. Si le lot majoritaire semble adapté à la couture d'étoffes grossières (et on ne peut s'empêcher de songer à la mauvaise opinion qu'avait Pline des laines de *Piscinae*), les aiguilles à chas plus fins sont adaptés à des tissus plus raffinés. De même, les aiguilles à chas multiples peuvent avoir servi à poser des galons ou des broderies multicolores, utilisant plusieurs fibres mêlées dans un même motif. La variété des types retrouvés à Pézenas suggère, sur le site de l'Auribelle-Basse, une activité variée et répondant sans doute à des demandes multiformes.

On peut s'interroger sur la façon dont varient les différents types d'aiguilles identifiés en fonction des sites représentés. Une concomitance existe-elle entre les types d'aiguilles et les sites ?

L'application du test statistique du χ^2 peut permettre de répondre à cette interrogation (Chenorkian 1996, 36-39) (15). Il semble que les types d'aiguilles varient de manière significative en fonction des sites (16).

⁽¹⁵⁾ Ainsi, nous l'avons calculé à partir des effectifs observés et des effectifs théoriques : il est égal à 30,5. En nous reportant sur la table de distribution du χ^2 , on peut voir que 0,05< $P(Chi^2)$ <0,025.

⁽¹⁶⁾ En effet, au seuil de 0,025, cette différence n'est plus significative.

On peut donc en conclure que chaque type d'aiguille est spécifique d'un lieu.

Au final, le nombre important d'aiguilles en os répertoriées dans la vallée de l'Hérault semble bel et bien corroborer les hypothèses d'activités liées au textile massées dans cet espace géographique. Il semble, en outre, que les sites de Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault et de l'Auribelle-Basse à Pézenas soient les plus représentatifs de cette activité, d'une part, par le nombre important d'aiguilles présentes et, d'autre part, par la production d'aiguilles sur le site de l'Auribelle-Basse à partir d'organes osseux d'équidé. La production spécialisée d'aiguilles répondant à une demande directement présente sur le site.

Techniques et artisanat de la tabletterie dans la vallée de l'Hérault

Les différentes traces de fabrication permettent une approche des techniques et modes de production de l'os dans la vallée de l'Hérault.

D'une part, il semble qu'en amont, le boucher ait eu recours à un couteau pour dépecer les bêtes. C'est ce que montrent les traces relevées sur les déchets du travail de l'os trouvés à Pézenas. Il semble, ensuite, que les tabletiers ne se soient pas directement servi sur les carcasses des animaux. En effet, cela ne paraît pas être le cas si le producteur de graisse animale, destinée notamment à l'élaboration de parfum (Mulville, Outram 2005) et de colle (voir la contribution de V. Forest, *supra* p. 85), intervient avant lui. Les organes osseux passent, donc, par une chaîne opératoire préalable.

Les techniques relevées sur l'ensemble des objets finis sont identiques à celles employées dans les contextes urbains. Il est d'ailleurs probable, comme nous l'avons déjà souligné, qu'une grande partie du mobilier en os ait directement été fabriquée dans les villes et importée.

En revanche, la production de l'os sur le site de l'Auribelle-Basse ne semble correspondre que partiellement à ce que l'on connaît par ailleurs de l'artisanat urbain de l'os. En effet, si l'on retrouve des techniques communes comme le débitage transversal par sciage, le débitage longitudinal, le façonnage, le perçage et le polissage, le tournage ne semble, quant à lui, pas avoir été utilisé.

Nous avons remarqué, en outre, que certains objets présentaient des traces de bricolages ruraux, comme par exemple les manches en bois de cerf n° 71 et 73. Elles semblent être le signe d'une fabrication "domestique".

L'observation directe des traces nous permet de préciser la morphologie de certains outils et leur utilisation. Ainsi, les scies employées présentent des traits de 0,8 mm de large en moyenne. Le tournage, qui n'est pas présent partout, semble dans le cas des jetons avoir été remplacé par une extraction à l'aide d'un compas à deux pointes dont un tranchant. Le perçage des chas d'aiguilles semble majoritairement avoir été effectué à l'aide d'une petite mèche d'un diamètre moyen d'approximativement 2 mm.

Si ce n'est l'élément n° 42, peut-être directement fabriqué sur le site de l'Auribelle-Basse à Pézenas à partir d'un humérus d'équidé, les caractéristiques de fabrication des éléments de charnières ne diffèrent pas de celles que l'on peut observer en général et en contexte urbain. Ce type de mobilier, théoriquement constitutif d'armoires, semble avoir été directement importé, dans l'ensemble et comme nous l'avons suggéré, d'un atelier urbain.

Catalogue

Il se présente dans l'ordre des sites afin de conserver les contextes locaux ; en revanche, les illustrations suivent l'ordre typologique qui s'avère le plus adapté à l'esprit de cette publication.

Les dimensions sont en mm.

Alignan-du-Vent, Le Valat

31• Élément de placage à relief en ivoire US 1012, vers 375-425 ap. J.-C. MPM, inv. 2001.65.1; L. act.: 44,1; l. act.: 22,4; H. act.: 10

Ce placage comportait un décor sculpté en bas-relief représentant un personnage haut d'environ 48 mm. Le sujet traité est un personnage féminin, représenté de face, dans une posture statique et portant une robe courte, resserrée sous la poitrine et formant des plis en V à l'encolure. Un écaillement de surface a fait disparaître les jambes, mais on distingue encore sur la cuisse gauche un motif réticulé évoquant un laçage. La position du bras droit, figuré à l'arrière-plan, indique que la main pendait en direction d'un sujet (personnage ou animal ?) placé à droite de la femme. À sa gauche, un trait vertical peut correspondre à une lance sur laquelle elle s'appuierait. Il s'agit sans doute d'un décor de coffret (v. le texte supra).

63• Jeton en os (type Béal A XXXIV,2) US 1012, vers 375-425 ap. J.-C. MPM, inv. 2001.65.2; Ø: 27,2; ép.: 7,1 Jeton de grande dimension, dont la face

Jeton de grande dimension, dont la face supérieure, bombée, présente un trou de pointage et dont la face inférieure est plane. Il semble avoir été teinté en noir.

Aspiran, Nécropole de Soumaltre

62• Jeton en os (type Béal A XXIII,8)

US 7074, vers 30-70 ap. J.-C.

Ø: 17,2; ép.: 4,4

(Genin et al. 2004, 171 et fig. 163, 21).

Jeton épais, à paroi verticale légèrement rétrécie vers le bas, face supérieure ornée de cercles concentriques, tracés au tour.

74• Fragment de manche en ivoire

US 9053, vers 20-70 ap. J.-C.

L.: 28.5

(Genin et al. 2004, 171 et fig. 163, 27; fig. 165).

Partie (brisée longitudinalement) d'un petit manche en ivoire, orné d'une volute latérale ornée, sur une seule face, d'un clou d'argent. Une extrémité est terminée par un bourrelet, tandis que l'autre est coupée net, indiquant peut-être que l'on est en présence d'un objet composite, faisant éventuellement appel à plusieurs matériaux précieux. La perforation interne a été obtenue par mouvement rotatif et correspond sans doute à une tige ronde. La fonction de cet objet est pour le moment inconnue.

161• Objet indéterminé en ivoire

SP 11164, vers 20-80 ap. J.-C.

(Genin et al. 2004, 171 et fig. 163, 27).

Petit fragment de plaque brûlée provenant d'un objet non identifiable en ivoire, déposé comme offrande primaire dans cette tombe à incinération.

Aumes, oppidum

29• Élément de boîte quadrangulaire (type Béal A VIII,A) Coll. part. (Béal 1986).

34• Élément de peigne composite (type Béal B XVII,1) Lico-Castel, parc.

Clermont-l'Hérault, La Madeleine

23• Spatule en os (type Béal A XXIII,1)

US 7094, secteur 3 (2004)

L. act.: 46; Ø max.: 4,2; L. palette: 6,4 x 4,7

Objet brisé en deux longitudinalement et dont l'extrémité inférieure manque. Le fût, auparavant cylindrique, présente un renflement au premier tiers, à partir de la palette. La palette, plate et de forme ovale, n'est pas inclinée par rapport à l'axe longitudinal de l'objet.

28• Cuillère à parfum en os (type Béal A XXIV,2a) US 8124 (2004)

L. act.: 66,7; LC.: 9; HC. à sa base: 4,2; lc.: 7,9 Cuillère à parfum dont il manque l'extrémité inférieure. Le fût, circulaire, s'ovalise en direction du cuilleron qui, à sa base, présente une section demi-circulaire. Le dos forme un pan oblique. Le cuilleron, court, déborde de 6 mm sur le manche.

46• Dé parallélépipédique en os

US 7169 (2004)

L.: 47,5; l.: 9,9; ép.: 5

Plaquette rectangulaire dont les deux faces et l'un des côtés sont marqués. Les deux faces comportent les chiffres 3 et 4 ; l'un des deux côtés comporte le chiffre 6.

52• Jeton en os (type Béal A XXXIII,3)

US 7104 (2004)

 \emptyset : 18,5; ép.: 3,4 - 2,9

Jeton dont la tranche est en biseau arrondi (Béal 1983a, 48, tranche n° 2). Un trou de pointage est visible sur sa face supérieure.

102• Aiguille en os (type Béal A XIX,9)

US 7145, secteur 2 (2004)

L.: 139; Ø ch.: 4,9 x 3,4; L. ch.: 6,7; l. ch.: 2,1

Aiguille de section circulaire qui s'aplatit en direction du chas. Le profil de l'aiguille s'élargit jusque vers la base du chas, puis s'incurve et se rétrécit vers le sommet. Le sommet est en pointe et rectiligne par rapport à l'axe longitudinal. Le chas est rectangulaire, biseauté sur chaque base. Il est encadré par deux trous perforants $(\emptyset:1,7)$.

111• Fût d'aiguille en os

US 6027 (2004)

L. act.: 25,3; Ø max.: 4 x 2,8

Fût d'aiguille dont les extrémités ont été brisées. La base du chas est visible à son extrémité supérieure. Le fût semble s'aplatir en direction du chas.

112• Fût d'aiguille en os

US 7145 (2004)

L. act.: 40; Ø max.: 4,4 x 3,3

Fût d'aiguille dont les extrémités ont été brisées. La base du chas est visible à son extrémité supérieure. Le fût semble s'aplatir en direction du chas.

160• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 6070 (2004)

L. act.: 4,1; Ø max.: 4,7 x 4,5

Fût d'épingle ou d'aiguille.

Clermont-l'Hérault, Peyre-Plantade

2• Amulette phallique en os

US 7114 (2000)

Inv. 713; L.: 19,2; l.: 6; ép.: 4,9

Élément de profil ellipsoïdal allongé qui comporte deux gorges en V à la base de ses extrémités. Il comporte un trou perforant (Ø: 1,8 mm) en son centre. Il s'agit d'un type d'amulette figurant, d'une manière assez stylisée, un double phallus.

3• Amulette en os en forme de canine

US 6393, SP 6392 (2000)

Inv. 736; L.: 49,2; l.: 13,3; ép.: 8,6

Amulette de profil ovale dont l'une des extrémités est arrondie et l'autre en pointe biseautée. Elle comporte un trou perforant transversal (Ø : 4,3 mm).

14• Épingle en os (type Béal A XXI,3)

US 11036 (tr 4) (2006), première moitié du IIe s. ap. J.-C. L. act.: 69,7; Ø fût: 6 x 5,5 - 4,6; Ø paume: 8 - 6,4 Épingle dont les deux extrémités ont été brisées. Le sommet est en forme de main. Il a été traité de façon géométrique. La main repose sur un corps de section circulaire étroite, ne marquant pas le poignet. L'auriculaire et l'annulaire sont repliés vers la paume. L'index et le majeur sont tendus, le pouce plaqué contre eux : l'ensemble pouvant tenir un objet.

15• Fût d'épingle en os

US 6148 (2000)

Inv. 708; L. act.: 92,1; Ø max.: 5,3 x 4,6

Fût d'épingle dont les deux extrémités ont été brisées. Le fût, de section circulaire, présente un léger renflement ovalisé, situé très près de la tête.

16• Fût d'épingle en os

US 6233, secteur 4 (2000)

Inv. 710; L. act.: 51,7; Ø max.: 3,6

Fût d'épingle dont les deux extrémités ont été brisées. Le fût, de section circulaire, présente un léger renflement

25• Cuillère à parfum en os (type Béal A XXIV,2)

US 11036 (tr4) (2006), première moitié du IIe s. ap. J.-C.

L. act.: 42; l. act. cuilleron: 6,5

Fragment de cuillère à parfum.

26• Cuillère à parfum en os (type Béal A XXIV,2)

US 11005 (tr4) (2006), Haut-Empire

L. act.: 45,5; l. act. cuilleron: 7

Fragment de cuillère à parfum. Traces de raclage obliques sur la face supérieure du fût.

36• Élément de charnière en os (type Béal A XI,2)

US 6283 (2000), 150/175 ap. J.-C.

Inv. 706; L.: 30; Ø: 24,7; Ø lat.: 8

Élément de charnière dont le trou latéral est excentré de 2 mm. Il semble présenter des traces de préparation au ciseau.

45• Ébauche de charnière en os

US 6376 (2000), 150/175 ap. J.-C.

Inv. 1060; L.: 66,8; Ø: 34,4; Ø lat.: 4

Cylindre d'os tourné qui présente un trou perforant excentré d'environ 3 mm. La goupille latérale rappelle celle présente sur les éléments de charnières de type Béal A XI,2. Cependant, son faible diamètre ne semblerait pas avoir permis un chevillage. Il est possible qu'il s'agisse d'une ébauche, voire d'un élément de charnière de type nouveau.

53• Jeton en os (type Béal A XXXIII,5)

US 6664, secteur 5 (2000)

Inv. 701; Ø: 24,5; ép.: 4

Tranche 7. Jeton brisé en deux dont la face supérieure présente une large dépression en cuvette.

54• Jeton en os (type Béal A XXXIII,5)

US 7584 (2000), 75/125 ap. J.-C.

Inv. 737; Ø: 17,7; ép.: 4,9

Tranche 11 à profil droit. Bien que la face supérieure du jeton, pointée, soit très érodée, on peut y distinguer une cuvette. Cette dépression isole, à sa périphérie, une couronne à profil plan.

56• Jeton en os (type Béal A XXXIII,7)

US 6371 (2000)

Inv. 712; Ø: 18; ép.: 3,7

Jeton dont la face supérieure présente un mamelon pointé. Il est isolé au centre d'une dépression, cernée de deux gorges concentriques. Des guillochis ornent la périphérie. La tranche du jeton est ornée d'une gorge en V, située à la base des guillochis.

75• Canif à manche pliant en os

US 3200 (US technique, surface), Haut-Empire

Inv. 2004.23.1; L. act.: 42,5

La lame de fer est en place, repliée en position fermée dans la fente du manche prévue à cet effet. Le canif se compose donc d'un manche plat, en os taillé et poli, dont l'extrémité fusiforme devait se terminer simplement par un bouton. L'emplacement de l'axe de rotation de la lame est protégé par une virole en tôle de bronze, ici assez dégradée. L'objet ouvert devait être assez fragile : la fonction des canifs de ce type, à manche fantaisie et autres couteaux miniatures, demeure inconnue.

76• Poinçon en os

US 6315 (2000)

Inv. 702; L. act.: 68; Ø: 6,5

Poinçon en os dont l'extrémité supérieure a été brisée. La pointe a été taillée en biseau.

78 • Aiguille en os (type Béal A XIX,2)

US 6293 (sédimentation de rue), vers 25 av. - 50 ap. J.-C. Inv. 2004.23.4; L. act.: 58,6; D.S.: 3,9 x 4,7; L. ch.: 4,5 (5); l. ch.: 1,6 - 2; H. cô.: 3,4

Aiguille dont le chas, en 8, comporte à sa base un faible évasement. Le sommet peut avoir été légèrement érodé, de sorte qu'il semble former une ogive : celui-ci semblait, à la base, être conique et facetté.

79• Aiguille en os (type Béal A XIX,2)

US 6629 (remblai de nivellement), fin Ier - milieu IIe s. ap. J.-C.

Inv. 2004.23.7; L. act.: 67,9; D.S.: 3,8 x 4; L. ch.: 4,5 (5,3); 1. ch.: 2,9 - 3,2; H. cô.: 2,8

Aiguille dont le chas, en 8, comporte à sa base un faible évasement. Le sommet est conique et a été dressé en facettes larges.

90• Aiguille en os (type Béal A XIX,3)

US 6283, vers 75-150/200 ap. J.-C.

Inv. 2004.23.3; L. act.: 22,6; D.S.: 1,7 x 3,1; L. ch.: 1,7 (3); l. ch.: 1,4; H. cô.: 7

Aiguille dont le fût est de section ovale aplatie et dont le chas, en 8, comporte à sa base un faible évasement. Le sommet, de section particulièrement plate, est en ogive très effilée.

92• Fût d'aiguille en os (type Béal A XIX,5)

US 6283, vers 75-150/200 ap. J.-C.

Inv. 2004.23.2; L. act.: 55,6; l. ch.: 2,4

Aiguille dont les extrémités supérieure et inférieure manquent. Le chas, rectangulaire, ne subsiste que dans sa partie inférieure : il a été creusé à la râpe (une forme triangulaire aplatie subsiste en négatif à la base du chas).

93• Aiguille en os (type Béal A XIX,5)

US 6629 (remblai de nivellement), fin Ier - milieu IIe s. ap. J.-C.

Inv. 2004.23.6; L. act.: 92,3; D.S.: 3,9 x 5,1; L. ch.: 4,5 (5,2); l. ch.: 3; H. cô.: 3,5

Aiguille dont le chas, rectangulaire, comporte à sa base un faible évasement. Le sommet est conique et a été dressé en facettes larges.

97• Fût d'aiguille en os (type Béal A XIX,6)

US 8043 (US technique, nettoyage de surface), vers 125/200 ap. J.-C.

Inv. 2004.23.9; L. act.: 69,7; l. ch.: 2 - 2,4

Aiguille dont les extrémités supérieure et inférieure manquent. Le chas, rectangulaire, ne subsiste que dans sa partie inférieure et comporte un faible évasement. Le fût s'ovalise de manière plus prononcée à la hauteur du chas.

98• Fût d'aiguille en os (type Béal A XIX,6)

US 8072 (remblai), vers 125/200 ap. J.-C.

Inv. 2004.23.10; L. act.: 105; l. ch.: 2,5

Aiguille dont les extrémités supérieure et inférieure manquent. Le chas, rectangulaire, ne subsiste que dans sa partie inférieure et comporte un faible évasement. Le fût, quasi circulaire aux deux tiers de sa longueur, s'ovalise de manière plus prononcée au tiers de sa longueur, en direction de l'extrémité supérieure.

103• Aiguille en os (type Béal A XIX,11)

US 6420 (sédimentation de rue), vers 25 av. - 50 ap. J.-C. Inv. 2004.23.5; L. act.: 77,4; D.S.: 2,1 x 7; L. ch.: 5,8 (14); l. ch. max.: 1,7

Aiguille au sommet aplati et dont le corps, ovale en direction de l'extrémité inférieure, s'aplatit et s'élargit au tiers de sa longueur, vers le sommet. Le chas est de forme triangulaire et sa base inférieure, rectiligne, est prolongée par une gorge en V qui dessine un écu où elle s'inscrit. La partie supérieure du chas est évasée d'un côté, formant un rectangle.

104• Fût d'aiguille en os

US 6114 (2000)

Inv. 709; L. act.: 46,3; Ø max.: 3,6 x 2,9

Fût d'aiguille dont les deux extrémités ont été brisées. Sa section, circulaire, s'ovalise en direction du chas, dont la base est visible (l. : 1,4 mm).

105• Fût d'aiguille en os

US 6711, secteur 4 (2000), 175/225 ap. J.-C.

Inv. 742; L. act.: 89,4; Ø:5 x 4,7 - 2,3

Fût d'aiguille dont les deux extrémités ont été brisées. Sa section semble s'ovaliser en direction du chas. Sa base est d'ailleurs visible (l. : 2,4).

106• Fût d'aiguille en os

US 11001 HS (2006), Haut-Empire

L. act.: 33,5; Ø max.: 5,6 - 5

Fût d'aiguille dont les deux extrémités ont été brisées. Sa section, circulaire, s'ovalise en direction du chas. Traces de raclage. 114• Pointe d'aiguille en os

US 8043 (US technique, nettoyage de surface), vers 125/200 ap. J.-C.

Inv. 2004.23.8; L. act.: 78,5

Pointe qui semble avoir été retaillée. Le corps, qui s'ovalise en direction de l'extrémité supérieure, semble avoir été poli dans le sens de la longueur si l'on en juge des facettes verticales visibles.

115• Pointe d'aiguille en os

US 8072 (remblai), vers 125/200 ap. J.-C.

Inv. 2004.23.11; L. act.: 63,1

Pointe circulaire qui tend à s'ovaliser en direction de l'extrémité supérieure.

116• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 6296, secteur 4 (2000)

Inv. 703; L. act.: 62,1; Ø: 3,8-2,8

Fût d'épingle ou d'aiguille de section circulaire. Ses deux extrémités ont été brisées et son diamètre décroît en direction de la pointe.

117• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 8073 (2000), 125/150 ap. J.-C.

Inv. 738a; L. act.: 70; Ø: $4.5 \times 3.3 - 3.2$

Fût d'épingle ou d'aiguille dont les deux extrémités ont été brisées. Sa section, circulaire, s'ovalise en direction du sommet.

118• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os

US 8073 (2000), 125/150 ap. J.-C.

Inv. 738b; L. act.: 59,8; Ø max.: 4,8

Pointe d'épingle ou d'aiguille dont l'extrémité supérieure a été brisée. Sa section est circulaire.

119• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os

US 8075 (2000), 125/150 ap. J.-C.

Inv. 740; L. act.: 49; Ø max.: 2

Pointe d'épingle ou d'aiguille dont l'extrémité supérieure a été brisée. Sa section est circulaire.

120• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 6420 (2000) (sédimentation de rue), vers 25 av. - 50 ap. J.-C.

Inv. 857; L. act.: 42,5; Ø max.: 3,7 x 3,4 - 3

Fût d'épingle ou d'aiguille dont les deux extrémités ont été brisées. La section tend à s'ovaliser vers l'extrémité supérieure laissant, ainsi, penser qu'il pourrait s'agir d'un fût d'aiguille.

121• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 11037 (tr6) (2006), Haut-Empire

L. act.: 40; Ø: 3,2-4

Fût d'épingle ou d'aiguille de section circulaire. Ses deux extrémités ont été brisées et son diamètre décroît en direction de la pointe. Nettes facettes longitudinales.

Montagnac, Lieussac

6• Pointe d'épingle en os (type Béal A XX,6) US 5030A

MPM, inv. 994.37.28; L. act.: 37 (Mauné *et al.* 2006, 213, fig. 9, n° 5)

7• Épingle en os (type Béal A XX,7)

Surface

MPM, inv. 994.7.126; L. act.: 65,6; Dc.: 2,6; Ø max.: 3,9 (15,6); HT.: 5,3; DT.: 4,3 x 5

Épingle à tête grossièrement sphérique et dont le sommet est légèrement caliciforme. Elle présente un renflement au tiers de la longueur de son fût. Son extrémité inférieure semble avoir été brisée dans le courant de son utilisation, puis polie.

8• Épingle en os (type Béal A XX,8) US 5030A

MPM, inv. 994.37.23 ; L. act. : 86,7 ; Dc. : 3 ; Ø max. : 3,6 (12,1) ; HT. : 6,6 ; DT. : 5,5 x 5,7

(Mauné et al. 2006, 213, fig. 9, n° 1)

Épingle dont la tête, en olive globalement circulaire, a été dressée en facettes. Un renflement est visible au quart de sa longueur.

9• Épingle en os (type Béal A XX,8) US 5030A

MPM, inv. 994.37.24; L. act.: 43,2; Dc.: 2,4; Ø max.: 3,7 (8,3); HT.: 6,8; DT.: 4,5 x 4,9

(Mauné et al. 2006, 213, fig. 9, n° 2)

Épingle à tête allongée en olive. Si l'extrémité inférieure a été brisée, il semble que le renflement visible se situe au quart de la longueur totale du fût.

10• Épingle en os (type Béal A XX,7 ou 8) US 5030D

MPM, inv. 994.38.9; L. act.: 83,9; Ø max.: 4 x 4,5 (Mauné *et al.* 2006, 213, fig. 9, n° 4)

Aiguille dont le fût, circulaire, s'aplatit en direction de l'extrémité supérieure. La base du chas est visible.

12• Épingle en os (nouvelle variante du type Béal A XX,13)

US 5030D

MPM, inv. 994.38.8; L. act. : 58,9; DT. : 4,1; Ø max. : 47

(Mauné et al. 2006, 213, fig. 9, n° 3)

Épingle dont l'extrémité inférieure a été brisée. Son corps, circulaire, décroît de la base du col vers l'extrémité inférieure. Il est orné de stries obliques délimitant des losanges. La tête demi-sphérique est soulignée, à sa base, par un galbe concave.

13• Fragment d'épingle en os (type Béal A XX,15) US 5030A

MPM, inv. 994.37.25 ; L. act. : 24 ; Ø max. : 13,3 x 12,1 (Mauné *et al.* 2006, 213, fig. 9, n° 14)

Élément d'épingle qui s'apparente à une partie décorative du sommet. Elle se compose d'un élément bulbeux formant une importante moulure tantôt arrondie, tantôt galbée. Ce bulbe est de section ovale. Il devait, à l'origine, être pris entre une série de disques. Seule la partie inférieure subsiste : on peut distinguer un disque central (Ø: 10,8 mm) encadré, à chacune de ses extrémités, de deux disques (Ø: 12 mm). Les cinq disques de cette série sont séparés par de profondes gorges en V (L. max.: 1,4 mm).

17• Fût d'épingle en os

US 5030A

MPM, inv. 994.37.26; L. act.: 76,9; Ø max.: 3,9 x 5,3 Fût d'épingle dont la tête et la pointe ont été brisées. Son extrémité inférieure est de section circulaire. Elle devient ovale au niveau du renflement.

27• Cuillère à parfum en os (type Béal A XXIV,2) US 5030D

MPM, inv. 994.38.10; L. act.: 66

(Mauné et al. 2006, 213, fig. 9, n° 12)

Fût de profil irrégulier dont les extrémités ont été brisées.

30• Côté de boîte rectangulaire en os (type Béal B VIII,a) US 5065

MPM, inv. 994.52.3; L. act.: 26; 1.: 7,1

Fragment de glissière de boîte rectangulaire. L'extrémité conservée a été taillée en biseau. La glissière, profonde de 2,9 mm, est taillée en V.

37• Élément de charnière en os (type Béal A XI,2) US 5030A

MPM, inv. 994.37.22; L.: 33,6; Ø: 26,5

Élément fragmentaire et plutôt abîmé qui comporte une trace verte.

57• Jeton en os (type Béal A XXXIII,8) US 5039

MPM, inv. 994.39.2; Ø: 17,2; ép. 3,3

Jeton dont la face inférieure est lisse, mais dont la face supérieure comporte, en revanche, un trou de pointage et trois fines gorges concentriques. Ces gorges, assez peu marquées, semblent être en V dissymétrique : deux sont situées près du bord, alors que la troisième est à 2 mm du trou de pointage. Cette face paraît assez érodée et il n'est pas impossible que le jeton ait pu comporter une série d'autres gorges concentriques à l'origine. Tranche 7.

71• Manche de couteau en bois de cerf (type Béal A V) US 5074

MPM, inv. 995.64.2; L.: 82,8

Manche d'apparence plutôt rustique qui comporte un trou perforant (\emptyset : 8,1 mm) situé à la moitié de la longueur du manche proprement dit. Son extrémité supérieure a été taillée en léger biseau.

73• Ébauche de manche en bois de cerf US 5008

MPM, inv. 994.32.1; L.: 60

Cette ébauche se présente sous la forme d'un demicylindre scié longitudinalement.

Paulhan, Vareilles

 1• Médaillon tourné en bois de cerf (type Béal A XXXII)

US 9056 (comblement du coursier du moulin), vers 200-220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2000.14.6; Ø:68; ép.:16,9

(Abauzit 2002)

Médaillon en bois de cerf, taillé dans une meule de bois de cerf d'abattage, comme en témoignent, au revers de l'objet, les traces de la scie utilisée pour détacher la ramure du crâne. Comme il est habituel sur ces objets, les pierrures ont été conservées sur la face antérieure et on s'est contenté d'obtenir par tournage, de ce côté, une sorte d'umbo arrondi (trou de pointage) bordé d'une bande lisse, le tout délimité par deux cannelures. Deux perforations destinées à la suspension ont été pratiquées au foret dans cette bande externe.

4• Épingle en os (type Béal A XX,2)

MPM, inv. 999.17.10; L.: 96; Ø max.: 5,6-5,2 Épingle en os dont la tête, plate, est légèrement ovale.

5• Épingle en os (type Béal A XX,2) US 4135

MPM, inv. 2004.24.3; L. act.: 31

Sommet d'une épingle à tête rectiligne (\emptyset : 6 mm), simplement adouci.

38• Élément de charnière en os (type Béal A XI,2) US 5178

MPM, inv. 2004.24.5; L.: 32

Empreinte du trou de perçage de la goupille à l'intérieur du charnon. Il est probable que cet élément et le n° 2004.24.8 aient pu faire partie du même dispositif.

39• Élément de charnière en os (type Béal A XI,2) US 5441

MPM, inv. 2004.24.8 ; L. : 31 ; Ø : 25 ; Ø lat. : 7,5 Paroi A. Dépression x. Diamètre très proche du digitus (24,64 mm). Il est probable que cet élément et le n° 2004.24.5 aient pu faire parti du même dispositif.

48• Dé cubique en os (type Béal B III) US 9314 (2002)

MPM, inv. 2006.27.28; L.: 14,2 x 13,8 x 11,2

Dé de forme grossièrement cubique (son profil tend vers le rectangulaire), dont les faces les plus grandes comportent les chiffres 3 et 4.

49• Jeton en os (type Béal A XXXIII,1) US 5169

MPM, inv. 2004.24.4; Ø: 16,2; ép.: 5,7

Tranche 7. Trou de pointage sur la surface supérieure.

94• Aiguille en os (type Béal A XIX,5) US 4107

MPM, inv. 999.17.3; L. act.: 71,2; Ø: 4 x 4,1; L. ch.: 7,5 (12); l. ch.: 1,8; H. cô.: 3,2

Aiguille à sommet pyramidal facetté, qui présente un chas très allongé, de forme rectangulaire et évasé dans sa partie supérieure et inférieure, des deux côtés. Fût circulaire qui s'ovalise en direction du sommet.

95• Aiguille en os (type Béal A XIX,5) US 3127, TR 3127

MPM, inv. 2004.24.2; L. act.: 63,5; Ø: 4,1 x 4,6; L. ch.: 4,3 (5,7); l. ch.: 2,2; H. cô.: 3

Aiguille à sommet conique, qui présente un chas allongé de forme rectangulaire et évasé à sa base. Le fût circulaire s'ovalise en direction du sommet.

96• Aiguille en os (type Béal A XIX,5) US 9058 MPM, inv. 2004.24.9; L. act.: 52; Ø: 4,3 x 4,3; L. ch.: 4,7 (12); l. ch.: 1,7; H. cô.: 3

Aiguille à sommet conique, qui présente un chas très allongé, de forme rectangulaire, et évasé dans sa partie supérieure et inférieure, des deux côtés. Les dimensions du fût, circulaire, s'accroissent en direction du sommet.

122• Fragment de fût d'épingle ou d'aiguille en os US 5601 (objet n° 70)

MPM, inv. 999.17.45 ; L. act. : 66,8 ; Ø : 3,5 x 4,3 Fût de section ovale.

123• Fragment de fût d'épingle ou d'aiguille en os US 3072

MPM, inv. 2004.24.1 ; L. act. : 63 ; Ø : 3,1 x 3,2 - 3,6 x 4.1

Fût rectiligne, traces de raclage longitudinal.

124• Fragment de fût d'épingle ou d'aiguille en os US 5178

MPM, inv. 2004.24.6 ; L. act. : 44 ; Ø : 4,2 x 4,3 - 4,7 x 5,3

Fût de section ovale.

125• Fragment de fût d'épingle ou d'aiguille en os US 5178

MPM, inv. 2004.24.7 ; L. act. : 46 ; Ø : 4,1 x 4,2 Fût de section circulaire.

126• Fragment de fût d'épingle ou d'aiguille en os US 9314 (2002)

MPM, inv. 2006.27.67 ; L. act. : 47.4 ; Ø : 4.5 - 3.5 Fût de section circulaire dont le diamètre décroît en direction de la pointe.

Pézenas, L'Auribelle-Basse

18• Fût d'épingle en os

US 85 (surface)

MPM, inv. 2005.1.33; L. act.: 91,7; Ø:5-4,7

Fût de section circulaire et renflé au tiers de sa longueur.

19• Pointe d'épingle en os

TR 1125, 120-130/150-180 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.3; L. act.: 62,5

Section de fût présentant un renflement médian (\emptyset : 4,6 mm).

20• Fût d'épingle en os

US 1490 (extr. sud), 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.32; L. act.: 64,2

Section de fût présentant un renflement médian $(\emptyset:7,3 \text{ mm})$, avec au sommet une collerette tournée en relief, surmontée d'une tête ornée de filets parallèles superposés.

21• Épingle en os (*cf.* Mikler 1997, pl. 30, n° 1-3) US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.7; L. act.: 47,3; Ø: 3,8 - 2,2

Épingle dont la tête reprend la forme d'une moulure arrondie. Celle-ci comporte un trou de tournage sur le dessus et elle est scindée d'une gorge en V à sa base.

22• Tête d'épingle en os

US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.8; H.T.: 18; Ø: 5

Tête d'épingle de forme allongée et étroite.

24• Spatule ou curette en os

US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.25; L. act. : 48,7; Ø : $4,1 \times 4,5 - 3,3$;

L. palette: 11,3

Aiguille dont le sommet semble avoir été brisé et dont le corps a probablement été reconverti en instrument spatulé par raclage.

32• Pyxide tournée en os (nouveau type : 1c)

MPM, inv. 2004.21.25; H.: 44,6; Ø max.: 29,4

Fragment de pyxide tournée de forme biconcave. La base supérieure ne possède pas de ressaut intérieur mais on peut supposer que l'aspect concave du bord permettait l'adaptation d'un couvercle débordant. La base inférieure comporte un ressaut intérieur. Deux gorges en V précèdent les deux bases.

35• Élément de charnière en os (type Béal A XI,1) US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.3; L. act.: 28,6; Ø:29; H1:13; H3:6: H4:5

Élément tourné qui comporte trois filets tournés en V et une paroi A. Le trou latéral conservé est excentré.

40• Élément de charnière en os (type Béal A XI,2) US 1159, 130/160 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.14; L.: 30,6; Ø: 26,4 - 26,8; Ø lat.: 7,5

Élément tourné qui comporte une dépression x et une paroi A. Trou latéral excentré. Traces de préparation au ciseau autour du trou latéral.

41• Élément de charnière en os (type Béal A XI,2) US 1355, vers 70 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.21; L.: 41,2; Ø: 36,2

Le diamètre de cet élément de charnière est compatible avec celui du n° 2004.21.39.

42• Élément de charnière en os (type Béal A XI,2) US 1494, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.39 ; L. : 40 ; Ø : 30,9 x 35,9 ; Ø lat. : 11,5 ; humérus d'équidé (identification : V. Forest)

Élément de charnière tourné avec soin, dont les extrémités sont concaves. Une dépression naturelle (dépression x) ovalise la charnière : celle-ci semble avoir été polie. Traces de préparation au ciseau visibles autour du trou latéral. Paroi A. Trou latéral excentré. Le diamètre de cet élément de charnière est compatible avec celui du n° 2004.21.21.

43• Élément de charnière en os (type Béal A XI,2) US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.1; L.: 34,3; Ø: 31,9

Élément tourné dont la partie conservée ne présente aucune trace de percement latéral.

44• Élément de charnière en os (type Béal A XI,2) US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.2; L.: 26,2; Ø: 25; Ø lat.: 8,5 Élément tourné comportant un trou latéral excentré. Traces de préparation au ciseau autour du trou latéral.

50• Jeton en os (type Béal A XXXIII,1)

US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.4; Ø: 14,2 - 14,6; ép.: 4,4

Jeton dont la face supérieure est profondément pointée. La tranche est de profil bombé (tranche 7).

51• Jeton en os (type Béal A XXXIII,3)

US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.5; Ø: 14; ép.: 2,3

Jeton dont la face supérieure est pointée et comporte quelques traces de râpe. Tranche 9.

55• Jeton en os (variante du type Béal A XXXIII,6) US 1159, 130/160 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.18; Ø:18; ép.: 2,8

Jeton qui présente en son centre un mamelon cylindrique pointé, dont la hauteur est légèrement moins importante que celle de la périphérie. Mamelon isolé au centre d'une dépression occupant les 2/5e du diamètre. Périphérie lisse. Tranche 5. Ce type de jeton semble être une variante simplifiée du type Béal A XXXIII,6.

58• Jeton en os (type Béal A XXXIII,8)

US 1144, 130/190 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.9; Ø: 17,1 x 17,6; ép.: 3

Jeton présentant 4 gorges concentriques en V sur sa face supérieure. Mamelon central pointé. Tranche 1.

59• Jeton en os (type Béal A XXXIII,8)

US 1161, 130/200 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.10; Ø: 17,2; ép.: 3,3

Jeton présentant 5 gorges concentriques en V sur sa face supérieure. Mamelon central pointé. Tranche 1.

60• Jeton en os (type Béal A XXXIII,8)

US 1410, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.31; Ø: 18,5; ép.: 2,5

Jeton présentant 4 gorges concentriques sur sa face supérieure. Mamelon central pointé. Tranche 1.

61• Jeton en os (type Béal A XXXIII,8)

US 1490, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.34; Ø: 20; ép.: 1 - 2,3

Jeton présentant 4 gorges concentriques sur sa face supérieure. Mamelon central pointé. Tranche 1.

64• Stylet en os (type Béal A XVIII,4)

US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.6; L.: 88,9; Ø max.: 7,5 (69,1); D.T.: 6,1; H.T.: 7,6; D.C.: 5

Stylet dont la tête est en olive et la pointe en ogive. À sa base, la tête présente deux gorges en V. Le diamètre du corps croît de l'extrémité supérieure à l'extrémité inférieure.

65• Pointe de stylet en os (type Béal A XVIII,4)

US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.23; L. act.: 68; Ø: 4,8

Pointe conique. Fût de section circulaire qui présente un renflement au premier tiers de sa longueur en partant de la pointe.

66• Stylet en os (type Béal A XVIII,4) FS 1523, IIe s. ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.61; L. act.: 65,3; Ø max.: 7,5 (41) Stylet dont la tête semblait être en olive et raccordée au corps par un col étiré. La pointe est en ogive. Le corps comporte un renflement au tiers de sa longueur.

67• Pointe de stylet en os (type Béal A XVIII,5) US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.15; L. act.: 45,2; Ø max.: 7,5 Pointe de section circulaire qui comporte un ressaut (Ø: 7,5 mm) à son extrémité.

68• Stylet en os (type Béal A XVIII,6)

US 1465, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.34; L.: 81,1; Ø max.: 8,3; H.T.: 7,8; D.C.: 5,4

Stylet dont la tête et la pointe sont en ogive. À sa base, la tête présente un ressaut (\emptyset : 8,1 mm) : le diamètre du corps décroît à partir de ce dernier et se termine par la pointe.

69• Pointe de stylet en os (type Béal A XVIII,6) US 1515, IIe s. ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.35; L. act.: 50,7

Pointe de section circulaire qui comporte un ressaut (Ø: 13,2 mm), probablement au tiers de sa longueur et près de son extrémité inférieure. La pointe semblait mesurer approximativement 35 mm. Le stylet a été brisé en deux dans le sens de la longueur.

70• Tête de stylet en os (type Béal A XVIII) US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.9; H.T.: 12,1; Ø:5,4

Tête de stylet en forme d'olive allongée.

72• Manche cannelé en os (type Béal B II) US 1163, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.12; H.: 56; Ø: 29,1 x 19,1

Manche en os présentant trois larges cannelures sur chacune des faces supérieure et inférieure de son fût : les côtés de ce dernier n'étant pas décorés. Chacune de ces cannelures présente en son centre une moulure rectangulaire. Le fût est de section demi-elliptique et sa base inférieure tend à être rectangulaire. L'extrémité inférieure du manche a été sciée légèrement en biais alors que l'extrémité supérieure semble plutôt droite. Cette dernière est scindée d'une large gorge en U très marquée. L'intérieur du manche, de section ovale, semble avoir été travaillé à la râpe et présente encore des traces de fer.

80• Sommet d'aiguille en os (type Béal A XIX,2) FS 1049, 130/200 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.2; L. act.: 45,9; Ø: 5,1 x 5,3; L. ch.: 3 (3,8); l. ch.: 2; H. cô.: 2,4

Aiguille au sommet conique et dont le chas, de forme elliptique, présente un léger évasement à sa base. Il

pourrait s'agir d'un sous-type de Béal A XIX,2 puisque le chas de notre exemplaire est elliptique et non en 8

81• Aiguille en os (type Béal A XIX,2)

US 1186, 140/180 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.13; L. act.: 120; Ø: 4,7 x 4,9; L. ch.: 4,5 (5,4); l. ch.: 1,9; H. cô.: 2

Aiguille qui présente un sommet conique et un chas rectangulaire évasé à sa base. Il pourrait s'agir d'un sous-type de Béal A XIX,2 puisque le chas de notre exemplaire est rectangulaire et non en 8. On peut noter l'état exceptionnel de conservation de cet objet, puisque seule une infime partie de sa pointe manque.

82• Sommet d'aiguille en os (type Béal A XIX,2) FS 1344

MPM, inv. 2004.21.20; L. act.: 39,6; Ø: 3,9 x 4; L. ch.: 3 (4,7); l. ch.: 1,6; H. cô.: 1,6

Aiguille qui présente un sommet conique ainsi qu'un chas en 8, fortement évasé à sa base et légèrement à son sommet. Le diamètre du fût décroît du sommet vers la pointe.

83• Sommet d'aiguille en os (type Béal A XIX,2) PCE013

MPM, inv. 2004.21.29; L. act.: 49,3; Ø: 4,9 x 5,2; L. ch.: 4,5 (5,3); l. ch.: 2,1; H. cô.: 3,7

Aiguille qui présente un sommet conique ainsi qu'un chas en 8, évasé à sa base. Le chas semble avoir été percé en biais. Le diamètre du fût décroît du sommet vers la pointe.

84• Sommet d'aiguille en os (type Béal A XIX,3)

FS 1046, 130/200 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.1 ; L. act. : 23,2 ; Ø : 3,5 x 3 ; L. ch. : 2,9 (3,2) ; l. ch. : 1,5 ; H. cô. : 4

Aiguille au sommet en ogive, dont le chas, très proche de l'extrémité, est rectangulaire. Il pourrait s'agir d'un sous-type de Béal A XIX,3 puisque le chas de notre exemplaire est rectangulaire et non en 8.

85• Sommet d'aiguille en os (type Béal A XIX,3) US 1129, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.4; L. act.: 62; Ø:5 x 4,9; L. ch.: 4 (5,3); l. ch.: 2; H. cô.: 4,8

Aiguille au sommet en ogive et qui présente un chas en 8 évasé à sa base.

86• Aiguille en os (type Béal A XIX,3)

US 1144, 130/190 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.7; L. act.: 33,4; Ø: 4,6 x 4,7; L. ch.: 3,3 (3,7); l. ch.: 1,7; H. cô.: 4,4

Aiguille au sommet en ogive et qui présente un chas en 8 évasé à sa base.

87• Aiguille en os (type Béal A XIX,3)

US 1159, 130/160 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.15; L. act.: 97,9; Ø: 4,4 x 4,5; L. ch.: 4,6 (5,4); l. ch.: 2,2; H. cô.: 5,6

Aiguille au sommet ogival allongé et qui présente un chas en 8 évasé à sa base.

88 • Aiguille en os (type Béal A XIX,3)

US 1490, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.35; L. act.: 84; Ø: 4,3 x 4,3; L. ch.: 3,6 (4,8); l. ch.: 1,9; H. cô.: 8,3

Aiguille au sommet ogival allongé et qui présente un chas en 8 évasé à sa base.

89• Aiguille en os (type Béal A XIX,3)

US 1490, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.36; L. act.: 54,5; Ø: 3,1 x 3,3; L. ch.: 3 (4,1); l. ch.: 1,4; H. cô.: 5,4

Aiguille assez fine, au sommet en ogive et qui présente un chas en 8 évasé à sa base.

91 • Aiguille en os (type Béal A XIX)

US 1159, 130/160 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.16; L. act.: 57,7; Ø: 2,6 x 2,5; L. ch.: 2,2 (2,5); l. ch.: 1,1

Cet exemplaire se distingue du type Béal A XIX,1 par un chas constitué de deux trous superposés. Il s'agit d'une aiguille très fine de section circulaire, dont le chas, en 8, présente un infime évasement à sa base. Le sommet a une forme de cône quasi plan.

99• Sommet d'aiguille en os (type Béal A XIX,6)

US 1490, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.37; L. act.: 20,2; Ø: 2,9 x 6; l. ch.: 2.3

Sommet de section plate et assez large. Le chas semblait être rectangulaire.

100• Sommet d'aiguille en os (type Béal A XIX,9) FS 1130

MPM, inv. 2004.21.5; L. act.: 36,5; Ø: 5 x 5,3 - 3,8 x 5,6; L. ch.: 5 (5,2); l. ch.: 2,1

Aiguille dont le fût, légèrement ovale, tend à s'aplatir en direction du sommet. Chas en 8, évasé à sa base, et encadré de deux trous perforants (Ø : 2,2 mm).

101• Sommet d'aiguille en os (type Béal A XIX,9) FS 1228, début IIIe s. ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.19; L. act.: 32,9; Ø: 3,2 x 5,7; l. ch.: 2

Sommet rectiligne, de section plate. Chas en 8 surmonté d'un trou perforant (\emptyset : 2,1 mm).

107• Aiguille en os

US 1137, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.6; L. act.: 87,9; Ø: 4,1 x 4,6 - 41 x 4.4

Fût de section légèrement ovale. L'évasement de la base du chas subsiste.

108• Aiguille en os

US 1163, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.11; L. act.: 13,7; Ø: 4,1 x 4,3 - 3,7 x 4,7; l. ch.: 2

Fût d'aiguille de section circulaire et qui s'aplatit vers le sommet, dont il manque la tête et la pointe. La base du chas est rectangulaire. Présence du foramen vasculaire sur la longueur (tibia de grand herbivore, identification V. Forest).

109• Aiguille en os

HS

MPM, inv. 2004.21.27; L. act.: 89,3; Ø: 3,5 x 3,9 - 4,1 x 6,1

Fût légèrement ovale vers la pointe, qui s'aplatit en direction du sommet. L'évasement à la base du chas subsiste.

110 • Aiguille en os

US 1519, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.52; L. act.: 74,7; Ø: 4,8 x 5,3 - 3; l. ch.: 2

Fût d'aiguille de section circulaire et qui s'aplatit vers le sommet, dont il manque la tête et la pointe. La base du chas, lui-même rectangulaire, est arrondie et évasée.

113• Sommet d'aiguille en os (type nouveau)

US 1511, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.32; L. act.: 28,6; Ø: 6,9 x 3,5; l. ch.: 2,9

Sommet rectiligne, de section plate. Chas rectangulaire surmonté d'un trou perforant (\emptyset : 1,9 mm). Ce sommet ne semble pas correspondre à ceux présentés dans la typologie de J.-Cl. Béal : le fait qu'il puisse s'agir d'un type nouveau reste cependant à confirmer.

127• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 1409, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.22; L. act.: 57; Ø: 4,6 x 4,8

Fût de section légèrement ovale.

128• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 1409, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.23; L. act.: 34,2; Ø:4

Fût de section circulaire.

129• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

HS

MPM, inv. 2004.21.28; L. act.: 53,4; Ø: 4,1 - 3,1 Fût de section circulaire.

130• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 1490, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.33; L. act.: 47,5; Ø: 4,2 - 3,2

Fût de section circulaire, avec traces de raclage parallèles.

131• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 1494, 110/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.38 ; L. act. : 35,9 ; Ø : 3,7 x 4,6 - 4.3 x 3.8

Fût de section ovale.

132• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.10 ; L. act. : 85,4 ; Ø : 6,3 - 5 x 5,9 Fût de section circulaire à son extrémité inférieure et ovale à son extrémité supérieure. Le fût est renflé au tiers de sa longueur restante.

133• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.11 ; L. act. : 31,3 ; Ø : 4,5 x 4,3 - 3,6 x 4

Fût de section légèrement ovale.

134• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.12; L. act.: 36; Ø: 6 x 5,5 - 5,3 x 5 Fût de section légèrement ovale qui tend à s'arrondir vers la pointe. Il comporte, sur sa longueur, une gorge en V résultant d'une cassure.

135• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.13; L. act.: 28,8; Ø: 3,5 x 3,2 - 3 x 2,7 Fût de section légèrement ovale.

136• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.14; L. act.: 28; Ø: 5,5 x 4,1 - 5 x 4,7 Fût de section ovale à son extrémité supérieure et qui tend à s'arrondir en direction de la pointe.

137• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.16; L. act.: 59; Ø: 5 x 4 - 3,5

Fût de section ovale à son extrémité supérieure et qui s'arrondit en direction de la pointe.

138• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.17; L. act.: 36,9; Ø: 3,7 x 3,3 - 3,3 Fût de section ovale à son extrémité supérieure et qui s'arrondit en direction de la pointe.

139• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.19; L. act.: 35,5; Ø: 2,8 - 2,4 Fût de section circulaire.

140• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.21; L. act.: 28,9; Ø: 2,8 - 2,5 Fût de section circulaire.

141• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.22; L. act.: 26,8; Ø: 3,5 x 3 - 3,5 Fût de section légèrement ovale à son extrémité supérieure et qui s'arrondit en direction de la pointe.

142• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.24; L. act.: 40,8; Ø:5-3,9 Fût de section circulaire.

143• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.27; L. act.: 37,7; Ø: 5,1 Fût de section circulaire.

144• Fût d'épingle ou d'aiguille en os US 1372, 100/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.30; L. act.: 31,2; Ø: 3 x 2,5 - 2,5 Fût de section légèrement ovale à son extrémité supérieure et circulaire vers la pointe.

145• Fût d'épingle ou d'aiguille en os FS 1046, 130/200 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.42; L. act.: 26,2; Ø: 2,9 - 2,5

Fût de section circulaire.

146• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

FS 1523, IIe s. ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.62; L. act.: 38,4; Ø: 3,9 - 3,6

Fût de section circulaire.

147• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os US 1144, 130/190 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.8; L. act.: 59,4; Ø: 6,1 x 5,9

Fût de section circulaire dont on peut souligner le diamètre important.

148 Pointe d'épingle ou d'aiguille en os

US 1159, 130/160 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.17; L. act.: 57,7; Ø:4

Fût de section circulaire.

149• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os US 1375, 100/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2004.21.24; L. act.: 35,5

Fût sectionné dans le sens de la longueur.

150• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.18; L. act.: 29; Ø max.: 3 Fût de section circulaire.

151• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.20; L. act.: 53,1; Ø max.: 3 Fût de section circulaire.

152• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os US 1347, 190/220 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.26; L. act.: 28,8; Ø max.: 2,8 Fût de section circulaire.

153• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os

MPM, inv. 2005.1.28; L. act.: 56,2; Ø max.: 4 Fût de section circulaire.

154• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os

MPM, inv. 2005.1.29; L. act.: 31,9; Ø max.: 4,9 Fût de section circulaire.

155• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os

US 1372, 100/130 ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.31; L. act.: 28,5; Ø max.: 3 Fût de section circulaire.

156• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os US 1515, IIe s. ap. J.-C.

MPM, inv. 2005.1.36; L. act.: 41,4; Ø max.: 3,2 Fût de section circulaire.

157• Pointe d'épingle ou d'aiguille en os (non illustrée) MPM, sans numéro ; L. act. : 61,8 ; Ø : 4,2 x 4,7 Fût de section légèrement ovale et de couleur noire.

Pouzolles, Saint-Martin S-O

11• Épingle en os (type Béal A XX,12)

Coll. part; L. act.: 51,1; D.C.: 4,2; Ø. max.: 5,3

(18,6); H.T.: 12,1; D.T.: 6,9 x 9,6

Épingle dont l'extrémité inférieure a été brisée. La tête, de profil ovoïde et très débordant, présente des traces

de polissage qui semblent avoir été réalisées dans le courant de son utilisation. Le fût présente un léger renflement au quart de sa longueur. Ce type est caractéristique du IIIe s. ap. J.-C.

33• Pyxide tournée en os (nouveau type : 1c)

Coll. part; H.: 43,6; Ø. max.: 29,5

Fragment de pyxide tournée de forme biconcave. Quatre perforations sont visibles sur le corps de l'objet. Elles peuvent avoir été réalisées pour le réparer. La base supérieure ne possède pas de ressaut intérieur mais on peut supposer que l'aspect concave du bord permettait l'adaptation d'un couvercle débordant. La base inférieure comporte un ressaut intérieur. Deux gorges en V précèdent les deux bases.

77• Fusaïole en bois de cerf

Coll. part ; H. : 21,3 ; Ø. max. : 25,3 Fusaïole de profil semi-ogival

158• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

Coll. part; L. act.: 26,3; Ø. max.: 4,1 Fût dont les extrémités ont été brisées.

159• Fût d'épingle ou d'aiguille en os

Coll. part ; L. act. : 29,5 ; Ø. max. : 5,8

Fût dont les extrémités ont été brisées. Il présente une série de fines gorges qui semblent résulter d'un tournage.

Saint-Thibery, Saint-Martin-le-Haut

47• Dé cubique en os (type Béal B III) MPM, inv. 998.74.1; L.: 15,9 x 13,9 x 14,7 Dé de forme grossièrement cubique, dont les faces les plus grandes comportent les chiffres 3 et 4.

Conclusion

Malgré l'apport des fouilles récentes, le mobilier en matières dures d'origine animale (os, ivoire, bois de cerf ...) de la vallée de l'Hérault constitue un échantillonnage relativement modeste. La série regroupée pour cette étude ne peut certes pas rivaliser avec les centaines d'objets connus dans les grands sites urbains comme Nîmes, Orange ou Lyon. Malgré cette limite, l'étude de ce mobilier en milieu rural est susceptible d'apporter plusieurs enseignements d'ordre archéologique et historique.

D'un point de vue chronologique tout d'abord, les objets datés de notre corpus (94 sur un total de 164 numéros) se répartissent selon une courbe proche de la normale (fig. 13) : montée en puissance progressive, à partir du dernier quart du Ier s. av. notre ère jusqu'à la fin du Ier s. de notre ère ; floruit au premier quart du IIe s. avec une décroissance constante, puis accélérée à la fin de ce IIe s. La forte proportion d'objets dans le deuxième quart du IIIe s. n'est due qu'à un phénomène micro-local, la fin de l'occupation de plusieurs des sites fouillés à partir de cette époque, ce qui entraîne une augmentation de mobilier dans les niveaux d'abandon. La rareté des contextes du IIIe et du IVe s. ne permet pas d'utiliser notre corpus pour ces périodes.

Telle quelle, la courbe des Ier et IIe s. peut être comparée aux quelques données du même ordre disponibles dans la région. À Lattes, où l'apparition des objets en os est plus précoce, on observe aussi plus tôt que dans la vallée de l'Hérault une augmentation des effectifs, avec un bon niveau jusqu'à la fin du Ier s. (le IIe s. est mal représenté sur ce site) (Feugère 1990, 362-

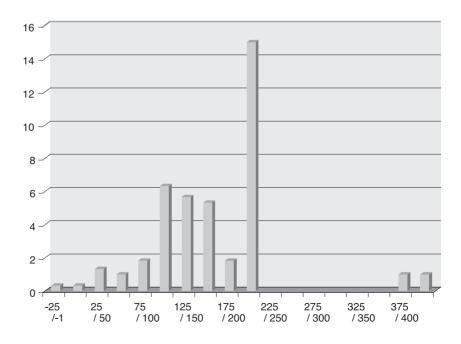


Fig. 13 –

63 et fig. 17-9). À Nîmes, en revanche, où l'occupation est continue, la courbe est pratiquement identique à la nôtre (début au premier quart du Ier s. av. J.-C., montée progressive au Ier s.), mais continue à progresser jusqu'à son maximum, vers 175-225; la décrue ensuite est brutale et définitive (Feugère, Manniez 1993, fig. 248 et 250). La différence observée entre notre vallée et l'agglomération nîmoise correspond-elle à une réalité de la production d'objets en os ou s'inscrit-elle dans les aléas du contexte micro-régional de l'occupation rurale? C'est ce que les travaux futurs sur la tabletterie des autres régions de la *Provincia* devront tenter de mettre en évidence.

Par ailleurs, notre fenêtre d'étude ne comporte aucune ville. Deux agglomérations secondaires en revanche, Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault et sans doute l'Auribelle-Basse à Pézenas, y ont été partiellement fouillées : il semble bien que sur ces deux sites, des objets en os aient été fabriqués. On peut donc, d'ores et déjà, relativiser le caractère urbain de l'artisanat des matières dures animales. Mais à regarder de près la nature de ces productions, il se dessine une réelle complémentarité entre les séries dont on voit bien qu'elles sont importées de centres importants et celles qui ont été produites dans ces bourgades.

Parmi les premières, sans aucun doute, figurent par exemple les charnières composites. Nous avons déjà insisté, ici et ailleurs, sur le caractère très technique de ces éléments d'articulation de portes d'armoires et de buffets. Concevoir et surtout mettre en place, avec un ajustement parfait, une charnière composite sur toute la hauteur d'une porte de meuble représente un véritable exploit de montage. Tous les artisans qui se sont essayés à cet exercice insistent sur la précision impitoyable que doivent respecter les tenons de fixation, si on veut (et c'est l'effet souhaité), que la charnière se présente ensuite comme un tube lisse et sans aucune solution de continuité. Par ailleurs, ces éléments tournés (et tous les tabletiers ne maîtrisent pas le tournage) ne constituent évidemment qu'un accessoire secondaire dans un meuble dont on admire avant tout l'essence et la menuiserie. Il est tout à fait clair que les artisans capables de réaliser ces meubles et leurs charnières ne pouvaient travailler que dans les grands centres urbains. La présence de charnières en os sur un site rural est donc un traceur tout à fait fiable de la présence des élites urbaines à la campagne (Prévot, à paraître).

À Pézenas, l'atelier le mieux connu à ce jour dans notre zone, on a fabriqué principalement des aiguilles et secondairement quelques jetons en os. Cette production locale a utilisé pour les aiguilles, on l'a vu, un matériau tout à fait atypique par rapport aux autres ateliers connus en Gaule, le métapode d'équidé. Cette bizarrerie et le choix de produire surtout un outil de travail sont probablement des adaptations aux besoins locaux et, peut-être, aux opportunités locales pour ce qui est du choix du matériau. On n'est donc pas ici dans le cadre d'une production d'objets personnels, éléments de confort liés à des modes de vies romanisés (l'essentiel des objets en os concerne en Gaule le mundus muliebris), mais bien dans une synergie de production avec une activité locale : l'artisanat textile. Ainsi, les ateliers des villes et ceux des petits centres urbains n'ont probablement pas fonctionné selon les mêmes critères, même si ces deux catégories, d'une certaine manière, répondent aux besoins de leur environnement. En ville, la demande est avant tout sociale, avec des objets personnels et des accessoires de luxe commandés par les élites ; à la campagne ou en tout cas à Pézenas, on fabrique, avant tout, les outils de production liés à une activité économique.

Il faudrait pourtant se garder d'une schématisation excessive qui voudrait réactiver de manière simpliste l'opposition entre une campagne productive et une "ville consommatrice". S'il a permis de s'interroger utilement sur l'articulation entre les différentes composantes du territoire de la cité, le vieux débat entre les tenants de Weber, Sombart et Finley s'est avéré incapable de rendre compte des données nouvelles acquises au cours des dernières décennies sur le monde rural, notamment en Narbonnaise. Comme l'avait déjà vu H. Bruhns, il y a une vingtaine d'années, l'absence dans ces modèles de l'échelon intermédiaire que l'on appelle, faute de mieux, une "agglomération secondaire", les condamnait à l'impuissance (Bruhns 1985). On devine aujourd'hui que ces bourgades ont pu jouer, en fonction de leur statut juridique qui nous demeure le plus souvent inconnu (vicus, pagus ...), un rôle économique dans l'organisation d'un certain nombre de production artisanales.

L'exemple de Pézenas, le mieux documenté dans notre corpus, apporte quelques éléments de réflexion à ce nouveau schéma. Même s'il ne correspond pas au Piscinae de Pline, le site de l'Auribelle-Basse semble impliqué dans une production liée au textile, puisque faisant appel à des aiguilles de types variés. On peut penser, entre autres, à une production de vêtements. Or le filage de la laine est une activité ubiquiste dans le monde romain, correspondant même à la définition de la matrona, l'honnête femme qui file tout en assurant la garde des enfants. Ces kilomètres de fils de laine étaient tissés dans les habitats dispersés, comme le montre dans la vallée de l'Hérault la répartition des pesons, qui sont du reste produits dans les mêmes ateliers que ceux qui assurent l'approvisionnement des domaines et autres établissements ruraux.

Mais où fabriquait-on les vêtements qui représentaient le produit final de cette branche artisanale? Dans ces mêmes habitats dispersés? Ou dans des centres secondaires comme l'Auribelle-Basse? Les agglomérations de ce type présentent un atout commercial, puisqu'elles ont pu abriter des marchés éventuellement spécialisés. Au carrefour de voies descendant du Nord, c'est-à-dire pouvant regrouper en zone littorale la production de fil de laine, voire de tissu de tout l'arrière-pays, Pézenas est idéalement situé pour alimenter soit Béziers, d'un côté, soit d'autres villes de Narbonnaise accessibles un peu plus au Sud par la voie domitienne.

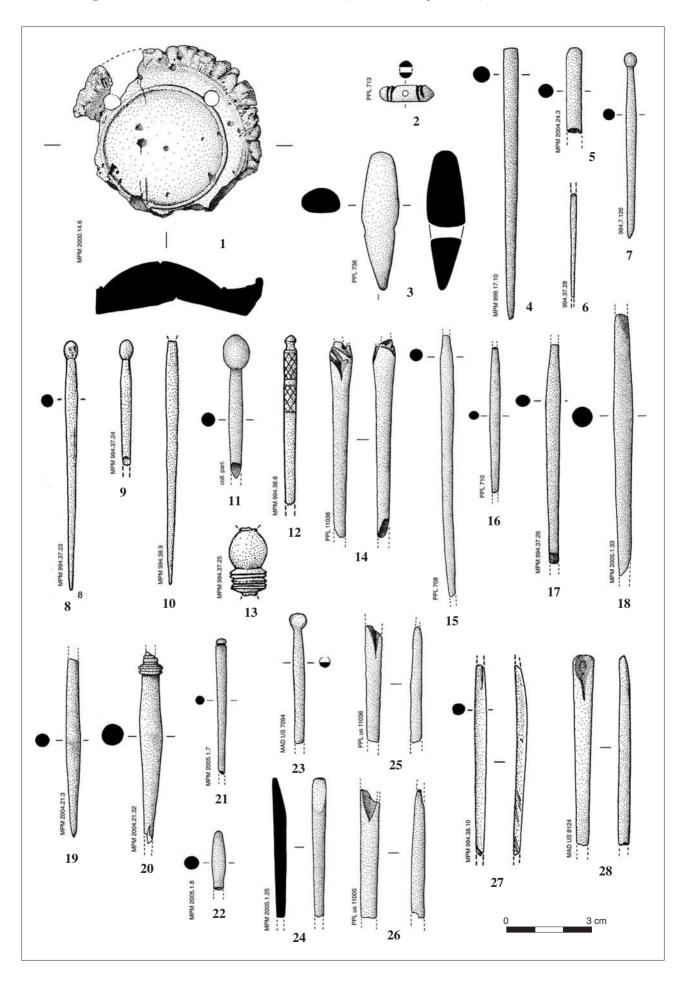
La tabletterie nous offre donc ici un éclairage nouveau, même s'il ne peut être que partiel, sur un artisanat que les fouilles ont bien du mal à mettre en évidence, celui du textile. Les données de fouilles commencent à apparaître çà et là : nous avons cité plus haut les données de Saint-Pargoire et du quartier du Ronel dans l'agglomération secondaire de Peyre-Plantade, à Clermont-l'Hérault. La mise en relation de ces éléments disparates permet de supposer l'existence d'un artisanat organisé, utilisant des structures diverses, dans les installations domestiques et dans les agglomérations secondaires, pour une production finalement

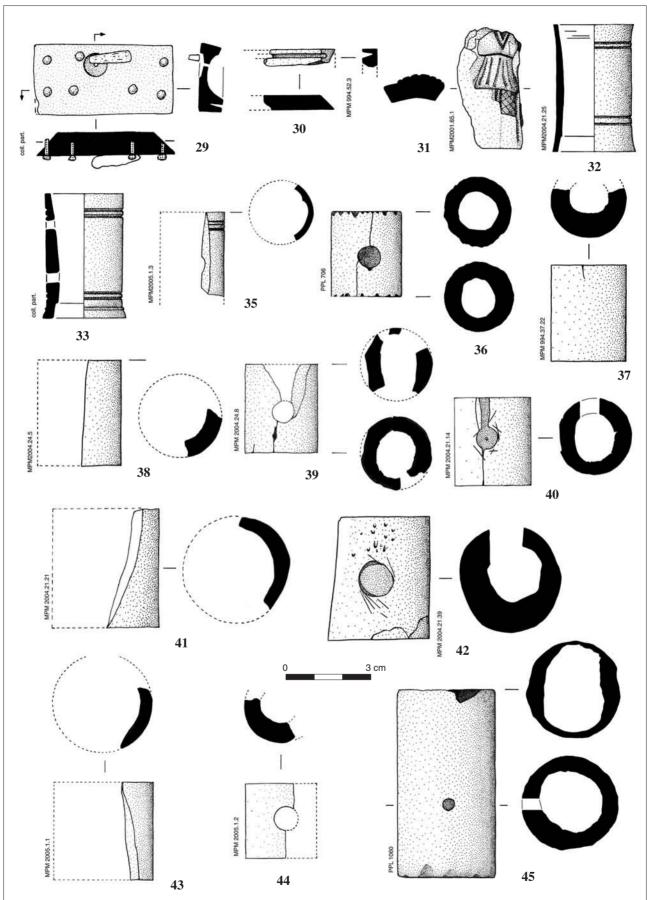
drainée vers un marché plus important, où elle disparaît pour nous. Ce marché est-il le chef-lieu de cité ? Un site dédié aux transactions commerciales, qui aurait peu de chances de laisser des traces interprétables ... ?

Toujours est-il que, loin des vieux schémas, l'artisanat des matières dures animales se présente dans cette micro-région comme étroitement lié à l'économie locale, qu'il vise principalement à desservir. C'est un nouvel exemple de ces synergies locales que J. Poblome, par exemple, a pu mettre en évidence en Asie mineure, entre deux artisanats apparemment distincts, mais qui se rejoignent dans l'articulation intelligente d'intérêts convergents (Poblome 2004). C'est dans la recherche de ces synergies que l'étude de l'artisanat antique peut, selon nous, trouver de nouveaux espaces d'analyse et de réflexion.

Remerciements à St. Mauné, H. Pomarèdes et P. Rascalou, pour nous avoir autorisés à rassembler ici le mobilier de leurs fouilles ; à V. Forest pour son œil toujours rigoureux d'archéozoologue ; à Chr. Picod pour la reconstitution de la pyxide de Pézenas ; à M. Py pour les outils statistiques ainsi qu'à R. Gaday.

Fig. 14 – 1, 4, 5. Paulhan, Vareilles; 2, 3, 14-16, 23, 25, 26, 28. Clermont-l'Hérault, Peyre-Plantade; 6-10, 12, 13, 17, 27. Montagnac, Lieussac; 11. Pouzolles, St-Martin-SO; 18-22, 24. Pézenas, L'Auribelle-Basse.





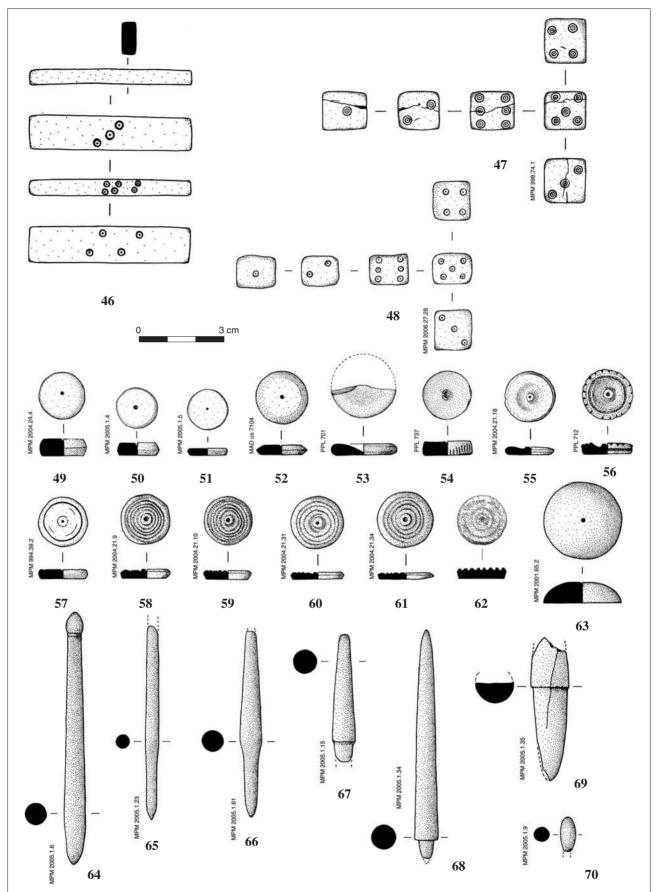


Fig. 16-46, 52. Clermont-l'Hérault, La Madeleine ; 47. Saint-Thibéry, Saint-Martin-le-Haut ; 48, 49. Paulhan, Vareilles ; 50, 51, 58-61, 64-70. Pézenas, L'Auribelle-Basse ; 54, 56. Clermont-l'Hérault, Peyre-Plantade ; 57. Montagnac, Lieussac ; 62. Aspiran, Soumaltre ; 63. Alignan-du-Vent, Le Valat.

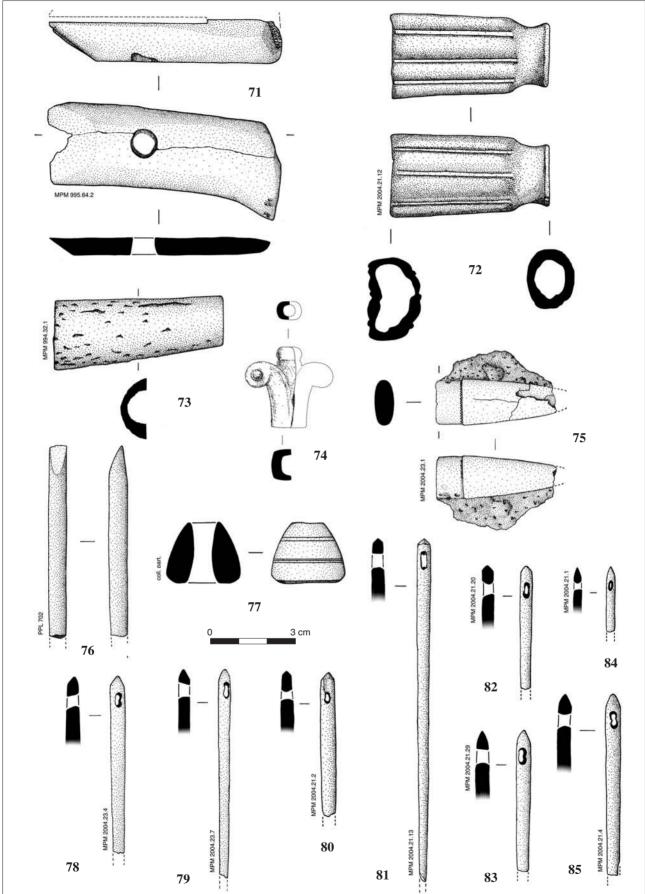
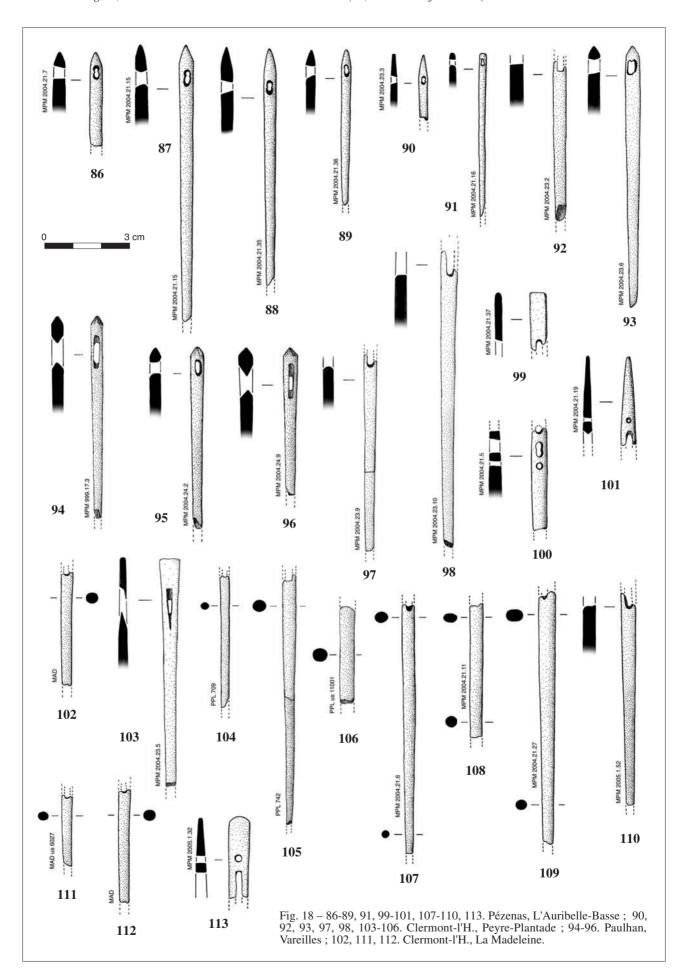
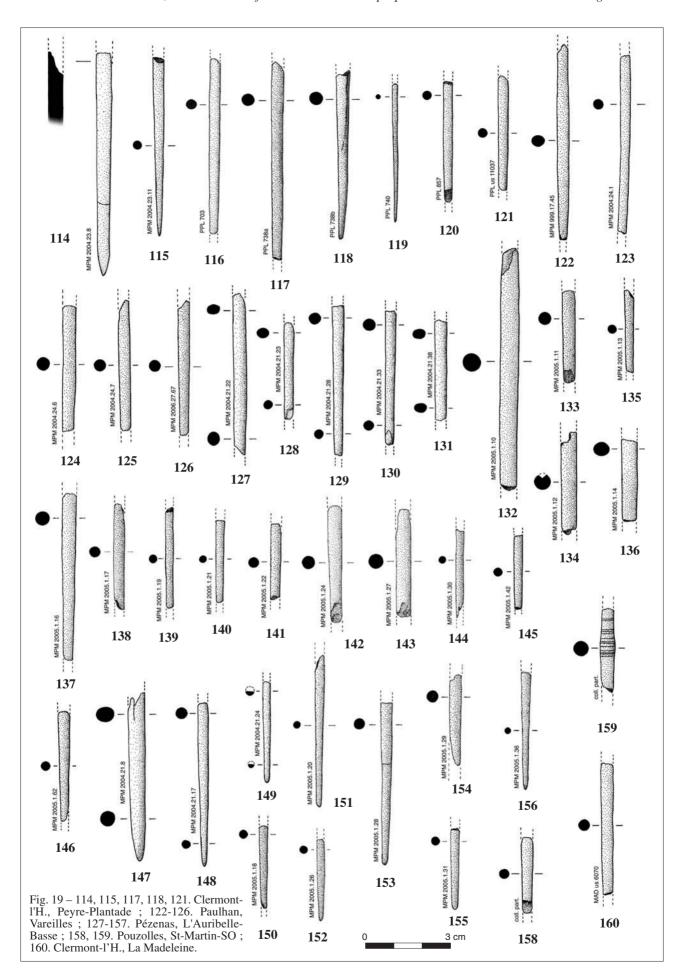


Fig. 17 – 71, 73. Montagnac, Lieussac ; 72, 80-85. Pézenas, L'Auribelle-Basse ; 74. Aspiran, Soumaltre ; 75, 76, 78, 79. Clermont-l'H., Peyre-Plantade ; 77. Pouzolles, St-Martin-SO.





Bibliographie

Abauzit 2002 : P. Abauzit, Un premier médaillon en bois de cerf dans le département de l'Hérault, *Bulletin Instrumentum 16*, déc. 2002, 37.

Abbado 2000: M. Abbado, Manufatti in osso e corno. *In*: S. Bruni (dir.), *Le navi antiche di Pisa / The ancient ships of Pisa*. Ad un'anno dall'inizio delle ricerche / After a year of work, Firenze 2000, 295-306.

Abel 1939: O. Abel, *Vorzeitliche Tierreste im Deutschen Mythus, Brauchtum und Volks-glauben*. Jena 1939.

Allason-Jones, Miket 1984: L. Allason-Jones, R. Miket, *The Catalogue of small finds from South Shields Roman Fort.* Newcastle-upon-Tyne 1984.

Audouze, Courtois 1970 : F. Audouze, J.-C. Courtois, *Les épingles du sud-est de la France* (Prähistorische Bronzefunde XIII, 1), München 1970.

Augros, Feugère 2002 : M. Augros, M. Feugère (dir.), *La nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)* (Archéol. et Histoire Romaine, 5), Montagnac 2002.

Béal 1983a : J.-Cl. Béal, Catalogue des objets de tabletterie du Musée de La Civilisation gallo-romaine de Lyon (Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Jean Moulin, Lyon III, Nouvelle série n° 1), Lyon 1983.

Béal 1983b: J.-Cl. Béal, Médaillons, anneaux et fusaïoles gallo-romains en bois de cerf à Clermont-Ferrand, *Bull. Hist. Sc. Auvergne* 12, 1983, 370-386.

Béal 1984 : J.-Cl. Béal, *Les objets de tabletterie antique du Musée Archéologique de Nîmes* (Cah. Mus. Mon. Nîmes, n° 2), Nîmes s.d. [1984].

Béal 1986 : J.-Cl. Béal, Une plaque de boîte en os de l'*oppidum* d'Aumes (Hérault), *Arch. en Lang.* 1986 (2), 35-37.

Béal 2000 : J.-Cl. Béal, Objets d'ivoire, valeur des objets, lieux de production : l'exemple de la Gaule romaine. *In* : J.-Cl. Béal, J.-C. Goyon (dir.), *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)* (Coll. Inst. Arch. Hist. Ant. Univ. Lyon 2, 4), Lyon-Paris 2000, 101-117, pl. 6.

Béal, Feugère 1983 : J.-Cl. Béal, M. Feugère, Les pyxides gallo-romaines en os de Gaule méridionale, *Doc. Arch. Mérid.* 6, 1983, 115-126.

Bergeret, Pomarèdes 2004 : A. Bergeret, H. Pomarèdes, *Clermont-l'Hérault, La Madeleine II. Bilan Scientifique Régional*. Languedoc-Roussillon 2004, Montpellier 2007, 126-128.

Bíró 1987 : M. T. Bíró, Gorsium bone carvings, *Alba Regia* 23, 1987, 25 sqq.

Bíró 1994 : M. T. Bíró, *The bone objects of the Roman collection* (Catal. Musei Nat. Hungarici, ser. arch. II), Budapest 1994.

Bour 2000 : A. Bour, La tabletterie gallo-romaine dans l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Ier-Ve s.) : objets usuels à caractère principalement fonctionnel et éléments de mobilier. Mémoire de Maîtrise, Université de Metz, 2000, inédit.

Božič, Feugère 2004 : D. Božič, M. Feugère, Les instruments de l'écriture, *Gallia* 61, 2004, 21-41.

Bruhns 1985: H. B Bruhns, De Werner Sombart à Max Weber et Mosed I. Finley: la typologie de la ville antique et la question de la ville de consommation. *In*: Ph. Leveau (dir.), *L'origine des richesses dépensées dans la ville antique*. Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 1984, Aix-Marseille 1985, 255-273.

Buschhausen 1971: H. Buschhausen, *Die spätrömischen Metallscrinia und frühchrist-lichen Reliquare* (Wiener Byzantinische Studien IX), Wien 1971.

Carre 2000: M.-B. Carre, Ramatuelle. Camarat II, *Gallia Informations*, 1998-1999, 1-10.

Chabal, Feugère 2005 : L. Chabal, M. Feugère, Le mobilier organique des puits antiques et autres contextes humides de Lattara. *In* : G. Piquès, R. Buxó (dir.), *Onze puits gallo-romains de Lattara (Ier s. av. notre ère - IIe s. de notre ère). Fouilles programmées 1986-2000* (Lattara 18), Lattes 2005, 137-188.

Charpentier 2004 : X. Charpentier, Un lot de dés en os du Moyen Âge découvert sur le site de la place Camille-Jullian à Bordeaux, *Rev. Arch. Bordeaux* XCV, 2004, 115-130.

Chenorkian 1996 : R. Chenorkian, *Pratique archéologique statistique et graphique*. Errance, Paris 1996, 162 p., ill. (Méthodes et Techniques).

Christol, Mauné 2003 : M. Christol, St. Mauné, Une inscription sur bronze trouvée dans l'établissement galloromain de l'Auribelle-Basse à Pézenas (Hérault), *Gallia* 60, 2003, 369-382.

Ciarallo, De Carollis 1999 : A. Ciarallo, E. De Carolis (a ura di), *Homo faber. Natura, scienza e tecnica nell'antica Pompei*. Milano 1999, Electa.Mas

Ciugudean 1997 : D. Ciugudean, *Obiectele din os, corn si fildes de la Apulum* [Les objets en os, corne et ivoire d'Apulum], Alba Iulia 1997.

Crummy 1983: N. Crummy, *The Roman small finds from excavations in Colchester 1971-9* (Colchester Archaeological Reports 2), Colchester 1983.

Depeyrot *et al.* 1986 : G. Depeyrot, M. Feugère, P. Gauthier, Prospections dans la moyenne et basse vallée de l'Hérault : monnaies et petits objets, *Arch. en Lang.* 1986, 113-163.

Desalbres 1996 : R. Desalbres, Talismans en bois de cerf : permanence à travers les âges ?, *Rev. arch. Bordeaux* LXXVII, 1996, 63-70.

Deschler-Erb 1998 : S. Deschler-Erb, Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie,

Typologie und Chronologie (Forschungen in Augst 27), Augst 1998.

Down, Rule 1971: A. Down, M. Rule, *Chichester Excavations I*. Chichester 1971.

Ferdière 1989: A. Ferdière, Économie rurale et production textile en Gaule romaine (Belgique, Lyonnaise, Aquitaine). *In*: *Tissage, corderie, vannerie, Approches archéologiques, ethnologiques, technologiques*. IXe Rencontres Int. d'Archéol. et d'Hist., Antibes 1988, Juan-les-Pins 1989, 181-191.

Feugère 1990 : M. Feugère, Petits mobiliers [de Lattes], faciès et comparaisons. *In* : M. Py (dir.), *Fouilles dans la ville antique de Lattes. Les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur* (Lattara, 3), Lattes 1990, 357-375.

Feugère 1997a : M. Feugère, Le petit mobilier. *In* : C. Sireix (dir.), *Les fouilles de la Place des Grands Hommes à Bordeaux* (Pages d'Archéol. et d'Hist. Girondines, 3), Bordeaux 1997, 117-136.

Feugère 1997b: M. Feugère, Saint-Pargoire, Saint-Marcel d'Adeillan, *Bilan Scientifique Régional, Languedoc-Roussillon*, 1997, 105-106, fig. 40.

Feugère 2002 : M. Feugère, *Militaria* de Gaule méridionale, 19. Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (F), *Gladius* XXII, 2002, 73-126.

Feugère, à paraître : M. Feugère, Les petits objets. *In* : Ch. Goudineau, D. Brentchaloff (dir.), *Recherches sur le camp de la flotte romaine à Forum Iulii : fouilles au quartier de Villeneuve à Fréjus*, à paraître.

Feugère, Manniez 1993 : M. Feugère, Y. Manniez, Le petit mobilier. *In* : M. Monteil (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)* (suppl. 1 au Bull. Ec. Ant. Nîmes), Nîmes 1993, 267-298.

Feugère, Poux 2001 : M. Feugère, M. Poux, Gaule pacifiée, Gaule libérée ? Enquête sur les militaria en Gaule civile, *Ges. Pro Vindonissa Jahresber*. 2001 (ROMEC XIII, 2001), 79-95.

Fingerlin 1986 : G. Fingerlin, *Dangstetten I, Katalog der Funde* (Fundstellen 1 bis 603), Stuttgart 1986.

Fremersdorf 1940: F. Fremersdorf, Römische Scharnierbänder aus Bein. *In*: Festchrift Victor Hoffiller (Serta Hoffilleriana), Zagreb 1940, 321-337.

Frey 1991: S. Frey, Bad Wimpfen 1. Osteologische Untersuchungen an Schlacht- und Siedlungsabfällen aus dem römischen Vicus von Bad Wimpfen (Forsch. u. Ber. zur Vor- u. Frühgesch. in Baden-W. 39), Stuttgart 1991.

Genin et al. 2004 : M. Genin, P. Rascalou, S. Raux, M. Feugère, St. Mauné, V. Forest, I. Rodet-Belarbi, L. Fabre, Approvisionnements et consommation dans l'établissement au cours des Ier et IIe s. ap. J.-C. In : R. Thernot, V. Bel, St. Mauné et al., L'établissement rural antique de Soulmatre (Aspiran, Hérault). Ferme, auberge, nécropole et atelier de potier en bordure de la voie

Cessero-Condatomagus (Ier-IIe s. ap. J.-C.) (Archéo. et Histoire Romaine 13), Montagnac 2004, 133-215.

Gostenčnik 1996: K. Gostenčnik, Die Kleinfunde aus Bein vom Magdalensberg. Ein Überblick, *Carinthia* I, 186, 1996, 105-137.

Gostenčnik 2005: K. Gostenčnik, *Die Beinfunde vom Magdalensberg* (Arch. Forsch. zu den Grabungen auf dem Magdalensberg, 15), Klagenfurt 2005.

Hedinger 2000 : B. Hedinger, Geweihbear-beitung im spätrömischen Wachtturm von Rheinau-Köpferplatz, *Arch. Suisse* 23, 2000, 104-114.

Jacobi 1897 : L. Jacobi, *Das Römerkastell Saalburg*. Homburg 1897.

Jannoray 1955 : J. Jannoray, Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale (BEFAR, fasc. 181), Paris 1955.

Jehasse 1973 : J. et L. Jehasse, *La nécropole préromaine d'Aléria (1960-1968)* (XXVe suppl. à Gallia), Paris 1973.

Krüger 1993: T. Krüger, Eine römische Bronzedose mit Spielsteinen, *Bonner Jahrb*. 193, 1993, 253-261.

Laurent 1964 : R. Laurent, Mode d'utilisation des épingles à vêtement en bronze, *Ogam* 16, 1964, 31-33.

Lugand, Bermond 2001 : M. Lugand, I. Bermond (dir.), *Agde et le Bassin de Thau* (Carte Archéologique de la Gaule, fasc. 34/2), Paris 2001.

Luik 1994: M. Luik, Ein Körpergrab mit Spielsteinbeigabe aus Köngen, Kreis Esslingen, Fundber. aus Baden-Württemberg 19/1, 1994, 357-381.

MacGregor 1978: A. MacGregor, Roman finds from Skeldergate and Bishophill, *The Archaeology of York* 17/2, 1978.

MacGregor 1985: A. MacGregor, *Bone, Antler, Ivory and Horn. The Technology of Skelettal Materials since the Roman Period.* London - Sydney 1985.

Manniez 1984 : Y. Manniez, *Les objets en os d'époque gallo-romaine en Languedoc oriental (du Lez au Rhône)*. Mémoire de Maîtrise, Université de Montpellier III, 1984, inédit.

Martinez 1998 : B. Martinez, *Les petits objets du Camp de César (Laudun, Gard), du Ier av. au VIe siècle ap. J.-C.* (Mémoire de Maîtrise inédit), Université de Montpellier III, 1998.

Martin-Kilcher 1976 : S. Martin-Kilcher, *Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura* (Basler Beitr. z. Ur- u. Frühgesch. 2), Derendingen 1976.

Martin-Kilcher 1980: S. Martin-Kilcher, *Die Funde aus dem römischen Gutshof Laufen-Muschhag. Ein Beitrag zur Siedlungsgeschichte des nordwestschweizerischen Jura.* Bern 1980.

Mauné 1998 : St. Mauné, Les campagnes de la cité de Béziers (partie nord-orientale) (IIe s. av. J.-C - VIe s. ap. J.-C.) (Archéo. et Histoire romaine 1), Montagnac 1998.

Mauné *et al.* 2004 : St. Mauné, S. Silvéréano, M. Feugère, J. Bussière, S. Raux, V. Forest, C. Sanchez, Les poubelles de *Titus Iulius Paternus* à l'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault). *In* : *SFECAG*. Actes du congrès de Vallauris, 20-23 mai 2004, Marseille 2004, 403-430.

Mauné *et al.* 2005 : St. Mauné, J.-L. Paillet, Z. Sekhari, Les aqueducs de la *villa* de Vareilles (Ier s. av. - IIIe s. ap. J.-C.) à Paulhan (Hérault, fouille A75). *In* : Les aqueducs en Gaule Narbonnaise, dossier réuni par G. Fabre, J.-L. Fiches et Ph. Leveau, *Gallia* 62, 2005, 131-170.

Mauné et al., 2006 : St. Mauné, M. Feugère, V. Forest, F. Brien-Poitevin, Consommation et approvisionnement culinaires dans la région de Béziers au IIIe s. : l'exemple de la villa de Lieussac (Montagnac, Hérault). In : St. Mauné, M. Genin (dir.), Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise (fin Ier s. av. - VIe s. ap. J.-C.). (Archéo. et Histoire romaine 15), Montagnac 2006, 201-226.

Mauné, Feugère 1999 : St. Mauné, M. Feugère, La *villa* gallo-romaine de Lieussac (Montagnac, Hérault, France) au VIe s. de notre ère, *Arch. Korr.* 29, 1999, 377-394.

Mas 1985 : J. Mas, Excavaciones en el yacimiento submarino de "San Ferreol" (costa de Cartagena). *In* : *VI congreso internacional de arqueologia submarina*. Cartagena 1982, 189-223.

Mercando 1974 : L. Mercando, La necropoli romana di Portorecanati, *Not.Sc*, 1974, 142-445.

Mikler 1997: H. Mikler, *Die römischen Funde aus Bein im Landesmuseum Mainz* (Monographie *Instrumentum* 1), Montagnac 1997.

Mulville, Outram (eds.) 2005: J. Mulville, A.K. Outram (eds.), *The zooarchaeology of Fats, Oils, Milk and Dairying* (Proc. of the 9th ICAZ Conf., Durham 2002), Oxbow Books, Oxford 2005.

Noel 1994 : I. Noel, *Les objets en os et en ivoire de l'institut de recherche sur la Provence antique à Arles*. Mémoire de maîtrise sous la direction de Ch. Llinas, Université Paul Valéry, Montpellier III, 1994.

Oakley 1975: K.P. Oakley, *Decorative and symbolic uses of vertabrate fossils*. Pitt Rivers Museum. University Oxford (Occ. Papers on Technology, 12), Oxford 1975.

Obmann 1997: J. Obmann, *Die römischen Funde aus Bein von Nida-Heddernheim* (Schr. Frankfurter Mus. Voru. Frühgesch. XIII), Bonn 1997.

Pallarés Salvador 1979 : F. Pallarés Salvador, La nave romana di Spargi, *Rivista di Studi Liguri* 45, 1979, 147-182.

Pasqui 1897 : A. Pasqui, La *villa* pompeiana della Pisanella presso Boscoreale. *In* : *MAL* V11, 1897.

Pauli 1975: L. Pauli, *Keltischer Volksglaube. Amulette und Sonderbestattungen am Dürrnberg bei Hallein und im eisenzeitlichen Mitteleuropa* (Münchner Beitr. z. Vor- u. Frühgeschichte 28), München 1975.

Philpott 1991: R. Philpott, *Burial practices in Roman Britain*. A survey of grave treatment and furnishing, AD 43-410 (BAR 219), Oxford 1991.

Poblome 2004: J. Poblome, Comparing ordinary craft production: textile and pottery production Roman Asia Minor, *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 47, 2004, 491-506.

Prévot 2004 : Ph. Prévot, *Le mobilier de tabletterie du site de la RHI Saint-Florent à Orange, Vaucluse. Os, ivoire, bois de cerf et bois.* Mémoire de Maîtrise, X. Lafon (dir.), Université Aix-en-Provence, 2004.

Prévot 2005 : Ph. Prévot, Les éléments de charnières en os et la question de l'excentration des goupilles latérales, *Bulletin Instrumentum* 22, déc. 2005, 19-21.

Prévot 2006 : Ph. Prévot, *L'atelier de tabletterie de la colline Saint-Eutrope à Orange (Vaucluse, F) : problématiques et analyses de la production de l'os*. Mémoire de Master II, X. Lafon (dir.), Université Aix-en-Provence, 2006.

Prévot, à paraître : Ph. Prévot, Urbanité et ruralité dans la tabletterie gallo-romaine : production et consommation. *In* : *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques.* Actes du colloque AGER VIII. Toulouse, 22-24 mars 2007, à paraître.

Rascalou 2006 : P. Rascalou, Deux établissements aniques en Lodévois. Confrontation du mobilier céramique des sites de Peyre-Plantade et de La Madeleine (Clermont-l'Hérault, Hérault) et comparaisons diachroniques régionales (IIe s. av. - IIe s. ap. J.-C.). *In* : *SFECAG*. Actes du Congrès de Pézenas, 25-28 mai 2006, Marseille 2006, 101-135

Riha 1990 : E. Riha, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst* (Forschungen in Augst, 10), Augst 1990.

Rodet-Belarbi 2004 : I. Rodet-Belarbi et coll., Le travail de l'os et du bois de cerf. *In* : M. et R. Sabrié (dir.), *Le Clos de la Lombarde à Narbonne. Espaces publics et privés du secteur nord-est* (Archéo. et Histoire Romaine, 12), Montagnac 2004, 224-240.

Rodet-Belarbi, Amiel 2006 : I. Rodet-Belarbi, C. Amiel, Des pendentifs en os et en bois de cerf parmi le mobilier des tombes gallo-romaines du site "François Verdier" à Toulouse (Haute-Garonne, F), *Bulletin Instrumentum* 24, déc. 2006, 10-12.

Roussel 1988 : L. Roussel (dir.), 20 ans de recherches archéologiques. Mediolanum, une bourgade gallo-romaine. Dijon, 1988.

Schneider, Rascalou 2002 : L. Schneider, P. Rascalou, Peyre-Plantade, Clermont-l'Hérault (Hérault). *In* : J.-L. Fiches (dir.), *Les agglomérations secondaires en Languedoc-Roussillon, I* (Monogr. Arch. Médit., 13), Lattes 2002, 308-314.

Schnurbein 1977: S. von Schnurbein, *Das römische Gräberfeld von Regensburg* (Material-hefte zur Bayer. Vorgesch., A 31), Kallmünz 1977.

Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?

Taffanel 1962 : O. et J. Taffanel, Les épingles de l'Âge du Fer et leur système de fixation, *Ogam* 14, 1962, 1-8.

Thernot et al. 2004 : R. Thernot, V. Bel, St. Mauné et al., L'établissement rural antique de Soulmatre (Aspiran, Hérault). Ferme, auberge, nécropole et atelier de potier en bordure de la voie Cessero-Condatomagus (Ier-IIe s. ap. J.-C.) (Archéo. et Histoire Romaine 13), Montagnac 2004.

Ulbert *et al.* 1984 : G. Ulbert, coll. H. J. Hildebrands, M. Blech, *Cáceres el Viejo. Ein spätrepublikanisches Legionslager in Spanisch-Extremadura* (Madrider Beitr. 11), Mainz 1984.

von Mercklin 1940 : E. von Mercklin, Römische Klappmessergriffe. *In* : *Festchrift Victor Hoffiller (Serta Hoffilleriana)*. Zagreb 1940, 339-352, pl. XXXV-XLI.

Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?

Actes de la table ronde *instrumentum*, Chauvigny (Vienne, F), 8-9 décembre 2005

> sous la direction de Isabelle Bertrand





co-édition monique mergoil montagnac Association des Publications Chauvinoises 2008

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le travail de l'os et du bois de cerf à l'époque romaine : bilan et perspectives de la recherche sur un artisanat "mineur"

Isabelle BERTRAND – p. 3-13



Technologie des matières dures d'origine animale à l'Âge du Fer en Europe celtique

Delphine MINNI – *p. 15-23*



Une grille d'analyse pour décrire et comparer des ateliers de tabletiers ? Michel FEUGÈRE, Vianney FOREST, Philippe PRÉVOT – p. 25-33



Le travail de l'os dans l'antique Samarobriva (Amiens, F) : première approche

Annick THUET – *p. 35-45*



L'artisanat de l'os dans la ville-sanctuaire gallo-romaine du Vieil-Évreux (Eure). État des connaissances

Laurent GUYARD – p. 47-53

avec la collaboration de S. Bertaudière, S. Zeller, C. Fontaine, J.-P. Goupy



Le travail de l'os à Rennes (Ille-et-Vilaine) à travers un canif à manche sculpté trouvé 3-5 rue de Saint-Malo

Françoise LABAUNE – p. 55-63 avec la collaboration de G. Le Cloirec



Un atelier de travail de l'os à Chartres au IIIe s. ap. J.-C.

Dominique CANNY, Jean-Hervé YVINEC – p. 65-84 avec la collaboration de D. Labarre, M. Aubrun



Une fabrication de colle d'os dans le quartier de La Grande Boissière à Jublains (Mayenne) ?

Vianney FOREST – *p.* 85-100



Le travail de l'os et du bois de cerf à Lemonum (Poitiers, F) : lieux de production et objets finis. Un état des données

Isabelle BERTRAND – p. 101-144



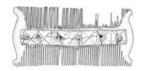
Os, bois de cerf et ivoire à Rom (Deux-Sèvres). Quelques éléments de réflexion sur l'approvisionnement en matière première et la distribution des objets dans l'agglomération

Isabelle RODET-BELARBI, Nadine DIEUDONNÉ-GLAD – p. 145-163



Un artisanat de l'Antiquité tardive dans le théâtre de l'agglomération antique de Drevant (Cher). La production de fusaïoles et autres objets en bois de cerf et os

Christian CRIBELLIER, Isabelle BERTRAND – p. 165-185



Peignes et étuis en os et bois de cerf du théâtre de Drevant (Cher)

Isabelle BERTRAND – p. 187-193



État des connaissances sur la production de l'os à Orange (Vaucluse, F). Étude et comparaison des ateliers du travail de l'os

Philippe PRÉVOT – *p. 195-229*



Les matières dures animales (os, bois de cerf et ivoire) dans la vallée de l'Hérault : production et consommation

Michel FEUGÈRE, Philippe PRÉVOT – p. 231-268

La collection de tabletterie du Musée romain de Nyon (CH)

Caroline ANDERES – p. 269-274



Travail et décor des médaillons en bois de cerf. Analyse et essai typologique

Émilie ALONSO – *p. 275-281*



Différences et identités de la vie quotidienne dans les provinces romaines : l'exemple de la tabletterie

Sabine DESCHLER-ERB, Kordula GOSTENČNIK – p. 283-309



Letti funerari in osso di età romana: aspetti della produzione e diffusione alla luce di alcuni rinvenimenti in Lombardia. Presentazione preliminare di un letto da Cerveteri (Roma)

Chiara BIANCHI – *p. 311-334*

L'artisanat du bois de cerf à Iuvavum/Salzbourg, Autriche. Les manches de couteau

Felix LANG – *p. 335-342*

